



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

Cholet Agglomération

2023

CHOlet[®]
agglomération



Édito

L'attractivité du Choletais au cœur de notre action

Le rapport d'activité de notre Intercommunalité est, comme il est de tradition, l'occasion de répertorier les principales actions menées. 2023 n'échappe pas à la règle bien entendu. Cette année illustre l'engagement pour le développement et le dynamisme du territoire.

En 2023, l'Agglomération du Choletais devient Cholet Agglomération. Ce changement d'identité est à l'image des collectivités similaires surfant sur la notoriété de la ville-centre pour renforcer son attractivité. Cholet Agglomération résonne ainsi dans le Choletais depuis septembre dernier.

Les élus de Cholet Agglomération continuent d'agir pour parfaire la vie quotidienne de nos concitoyens.

Le chantier de la résidence Le Bosquet s'est achevé à la fin de l'année. Ce projet d'envergure clôture une dizaine d'années d'investissement pour la politique menée en faveur de nos aînés pour un total de plus de 47 millions d'euros. Cet engagement a d'ailleurs été salué par l'obtention du label argent "Agglo Amie des Aînés", signe de reconnaissance du travail d'ores et déjà réalisé.

Pour les plus jeunes, Cholet Agglomération investit pour l'avenir en réalisant une extension du Campus du Choletais permettant ainsi aux quelque 800 étudiants d'apprendre

dans les meilleures conditions. Ce nouvel équipement sera livré à la rentrée 2024.

Le Choletais reste un modèle économique pour de nombreux territoires dans l'hexagone avec 4,9 % de chômage. Le développement économique y perdure à l'image de la construction du futur site de Thales qui accueillera à terme près de 3 000 salariés. Malgré un développement vertueux au fil des années, la loi "climat et résilience" aura un impact sur l'avenir du Choletais en matière d'économie et d'habitat. Il faudra faire des choix.

Enfin, dans un contexte d'élaboration du Plan Climat Énergie Territorial, Cholet Agglomération améliore durablement son cadre de vie avec par exemple la création de la piste cyclable Cholet / Nuillé ou encore le pôle d'échanges face à l'Hôtel de Ville et d'Agglomération.

À l'heure où plus que jamais l'esprit intercommunal doit dicter nos décisions pour l'avenir de nos concitoyens, je vous souhaite une très bonne lecture de cette nouvelle édition du rapport d'activité de Cholet Agglomération.

Gilles BOURDOULEIX

Maire de Cholet
Président de Cholet Agglomération
Député honoraire

SOMMAIRE

Cliquer
sur la page
à consulter



Cartographie de l'Agglomération P.4

Les élus au Conseil communautaire P.6

Les chiffres clés P.8

Pôle Solidarité & Service à la Population P.10

- Action gérontologique / CIAS | P.11
- Famille, Petite Enfance et Cohésion sociale | P.14
- Culture | P.18
- Population | P.28
- Éducation | P.30
- Sport de Haut Niveau | P.32

Pôle Aménagement du Territoire & Développement durable P.33

- Aménagement | P.34
- Développement durable et Mobilités | P.37
- Développement économique | P.39

Pôle Cadre de Vie & Équipements publics P.42

- Environnement | P.43
- Centre Technique Municipal | P.48
- Bâtiments | P.49
- Voirie et Espaces publics | P.51

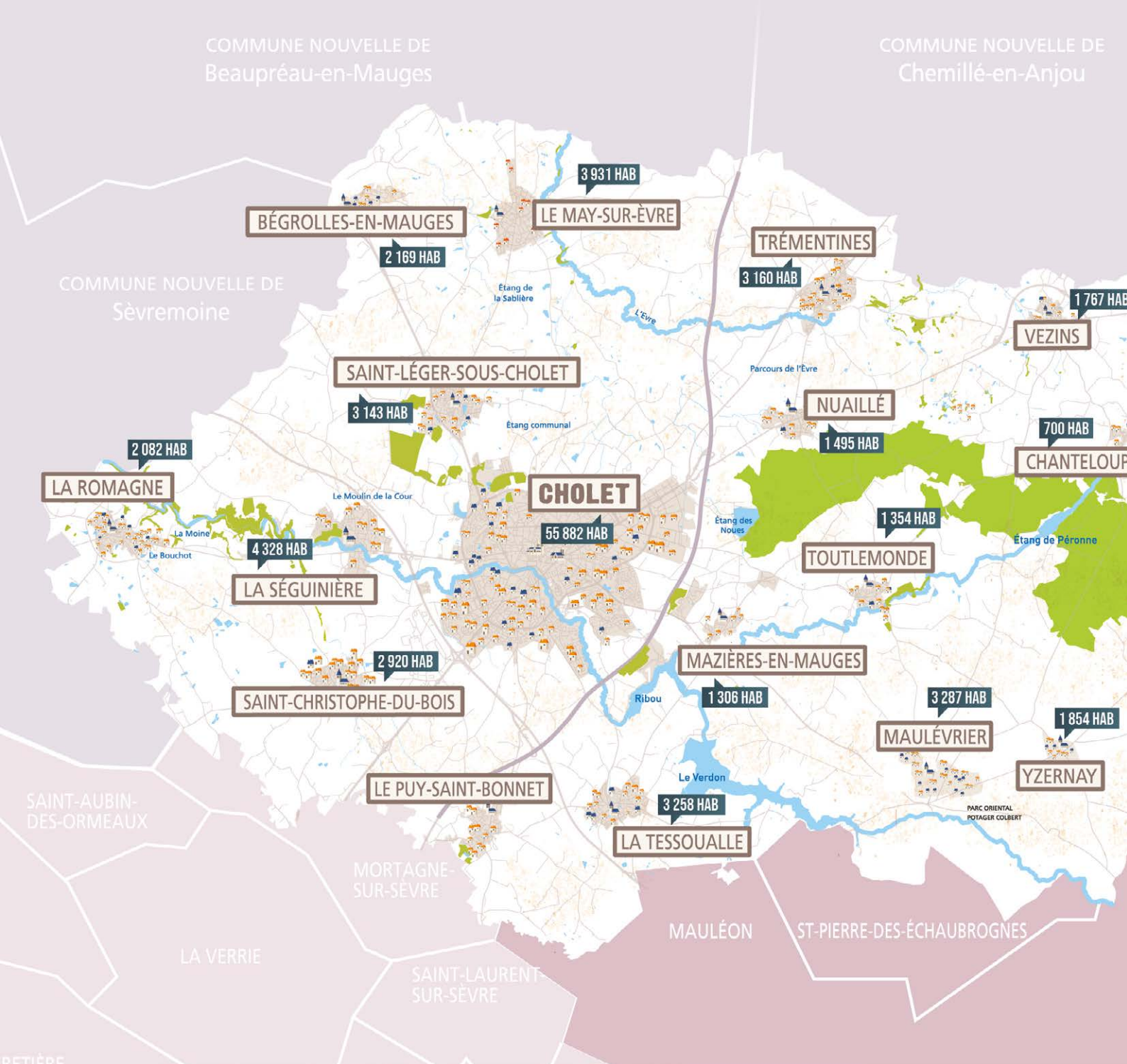
Pôle Ressources P.53

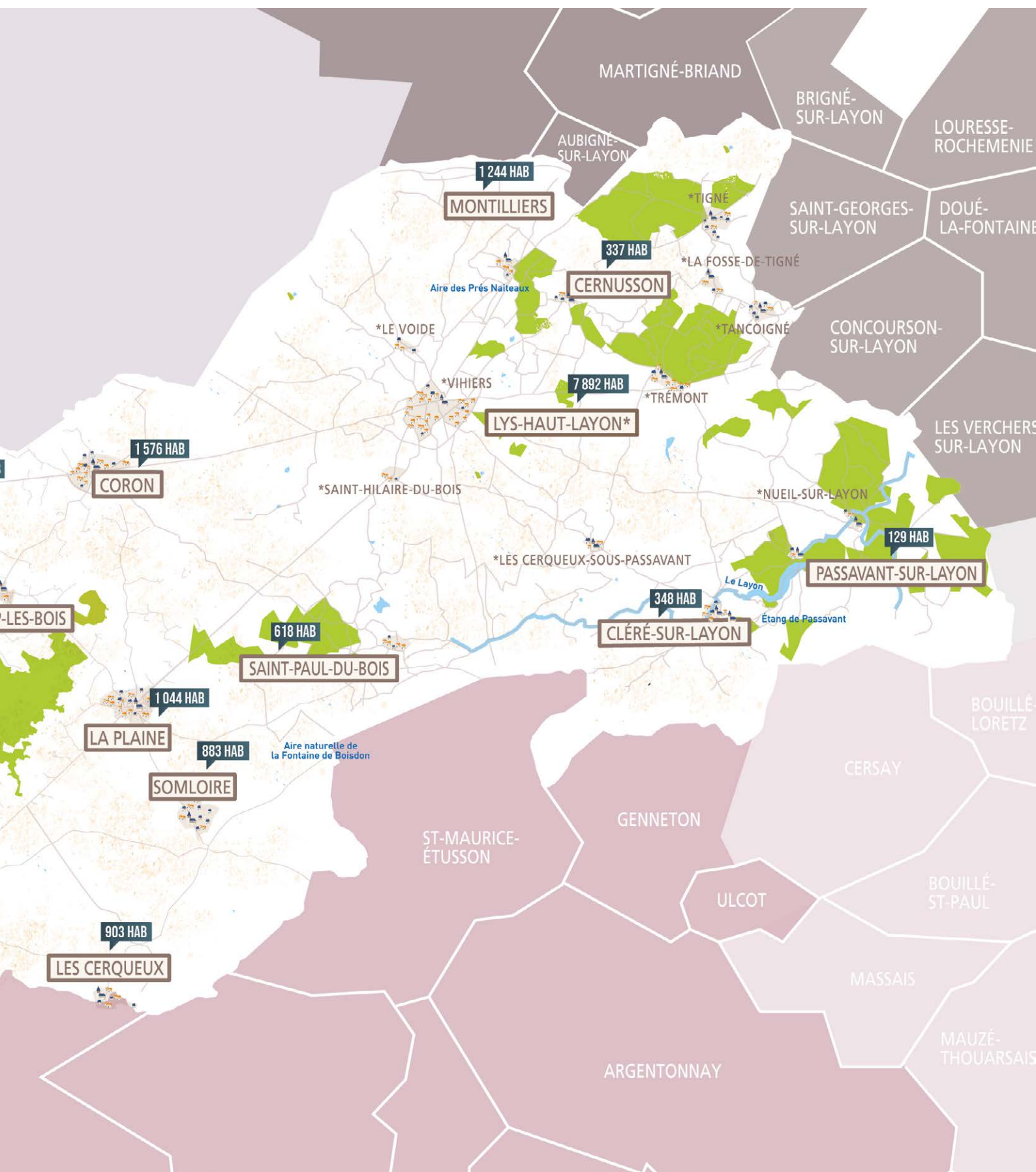
- Commande publique et Affaires juridiques | P.54
- Communication | P.55
- Finances | P.56
- Ressources humaines | P.59
- Ressources numériques | P.63
- Relations extérieures | P.65

Autres Services & Établissements publics P.66

- Transports Publics du Choletais | P.67
- Cholet Sports Loisirs | P.68
- Agence pour la Promotion du Choletais | P.69

Cholet Agglomération





Les élus au Conseil communautaire

au 1^{er} septembre 2024



Gilles Bourdoleix
Maire de Cholet
Président de Cholet
Agglomération

1 Président, 15 Vice-Présidents



Michel Viault
Cholet
Premier Vice-Président
Coordination de l'équipe
intercommunale
Ressources
humaines



Alain Picard
Le May-sur-Èvre
Vice-Président
Aménagement
du Territoire
SCoT PLUI



Jacqueline Delaunay
Trémentines
Vice-Présidente
Politique gérontologique
Services et équipements
à destination des aînés



Guy Sourisseau
Mazières-en-Mauges
Vice-Président
Finances
Commande publique
Assurances



Sylvie Rochais
Cholet
Vice-Présidente
Affaires agricoles



Cédric Van Vooren
Vezins
Vice-Président
Gestion des Déchets

23 Conseillers délégués + 4 Conseillers communautaires



Christophe Piet
Nuailly
Vice-Président
Eau potable et
milieux aquatiques



Olivier Baguenard
Cholet
Vice-Président
Sport de haut niveau



Sylvie Dorbeau
Cholet
Conseillère déléguée
Manifestations sportives



Olivier Vitré
Saint-Paul-du-Bois
Conseiller délégué
Assainissement collectif
et non collectif (SPANC)



Florence Jauneault
Cholet
Conseillère déléguée
Gestion du réseau
de Relais Assistants
Maternels (RAM)



Sylvain Sénécaille
St-Christophe-du-Bois
Conseiller délégué
Tourisme
Sentiers de randonnée
Voies de cyclo-tourisme



Sylvie Barbault
La Plaine
Conseillère déléguée
Solidarité Centres
sociaux



Laurence Texereau
Cholet
Conseillère déléguée
Solidarité
Contrat Ville et Politique
de la Ville



Gérard Petit
Toulemonde
Conseiller délégué
Instruction des
autorisations d'urbanisme



Patrice Brault
Cholet
Conseiller délégué
Politique accueil des
gens du voyage



Philippe Bernard
Montilliers
Conseiller délégué
Recherche de
financement, suivi fonds
européens, Contrats
Régionaux
de Financement



Florent Barré
Cholet
Conseiller délégué
Communication
Coopération décentralisée -
relations internationales



Sébastien Crétin
Somloire
Conseiller délégué
Contrat de ruralité
Soutien aux commerces
en milieu rural
Schéma départemental
d'accessibilité des services
publics



Olivier Rio
Chanteloup-les-Bois
Conseiller délégué
Gestion du Foirail et du
marché aux bestiaux

18 Conseillers communautaires



Antoine Rameh
Cholet
Conseiller délégué
Contrat Local de Santé



**Charline
Abellard-Colineau**
Cholet
Conseillère
communautaire



Jean-François Bazin
Cholet
Conseiller
communautaire



Murielle Courtay
Cholet
Conseillère
communautaire



Frank Charruau
Cholet
Conseiller
communautaire



François Debreuil
Cholet
Conseiller
communautaire



**Kai-Ulrich
Hartwich**
Cholet
Conseiller
communautaire



Astrid Frappier
La Séguinière
Conseillère
communautaire



Ingrid Ferchaud
La Tessoualle
Conseillère
communautaire



**Marie-Noëlle
Jobard**
Le May-sur-Èvre
Conseillère
communautaire



**Vanessa
Rouault-Bernier**
Lys-Haut-Layon
Conseillère
communautaire



**Marie-Françoise
Juhel**
Lys-Haut-Layon
Conseillère
communautaire



Jean-Paul Brégeon
Cholet
Vice-Président
Transition écologique
Aménagement
du Territoire



Jean-Paul Olivarès
Saint-Léger-sous-Cholet
Vice-Président
Emploi - Insertion



Frédéric Pavageau
Cholet
Vice-Président
Développement
économique
Habitat



Pierre-Marie Cailleau
Bégrolles-en-Mauges
Vice-Président
Mobilité - Transports -
Déplacements



Patrick Pelloquet
Cholet
Vice-Président
Culture



Médéric Thomas
Lys-Haut-Layon
Vice-Président
Voiries communautaires



Xavier Testard
Coron
Vice-Président
Bâtiments communautaires



Guy Barré
La Ségunière
Conseiller délégué
Gestion et négociation
foncière et patrimoniale
Exercice du droit de
préemption urbain



Josette Guitton
La Romagne
Conseillère déléguée
Politique de lecture
publique
Gestion du réseau de
bibliothèques rurales



Dominique Landreau
La Tessoualle
Conseiller délégué
Aménagement numérique
Technologie de l'information
et de la communication
Outils numériques et
technologiques



Annick Jeanneteau
Cholet
Conseillère déléguée
Gestion de l'aérodrome du
Pontreau à Cholet
Déplacements doux



Dominique Hervé
Maulévrier
Conseiller délégué
Éclairage public



**Natacha
Poupet-Bourdouleix**
Cholet
Conseillère déléguée
Politique gérontologique
Agglo Amie des Aînés



Dominique Séchet
Yzernay
Conseiller délégué
Gestion des eaux pluviales



Serge Lefèvre
Cléré-sur-Layon
Conseiller délégué
Politique de soutien
à la viticulture Espaces
naturels et sensibles



Louis-Marie Guetté
Les Cerqueux
Conseiller délégué
Aménagement, gestion
et entretien des zones
d'activités artisanales



Ammar Hadji
Cholet
Conseiller délégué
Enseignement supérieur
Maison de l'Oriental



Philippe Algoët
Lys-Haut-Layon
Conseiller communautaire
Membre du bureau



Guy Dailleux
Cernusson
Conseiller communautaire
Membre du bureau



Laurent Jutard
Cholet
Conseiller communautaire
Membre du bureau



Olivier Lecomte
Passavant-sur-Layon
Conseiller communautaire
Membre du bureau



Élisabeth Haquet
Cholet
Conseillère
communautaire



Patricia Hervouet
Cholet
Conseillère
communautaire



Maya Jaradé
Cholet
Conseillère
communautaire



Franck Loiseau
Cholet
Conseiller
communautaire



Évelyne Pineau
Cholet
Conseillère
communautaire



Patricia Rigaudeau
Cholet
Conseillère
communautaire



Sylvie Tolassy
Cholet
Conseillère
communautaire



Les chiffres clés

LE TERRITOIRE

Superficie

788 km²



Population totale

107 610

habitants

source : INSEE RP2021



LES EFFECTIFS

Nombre total d'emplois : 1 302

Emplois permanents

Emplois non permanents

Cholet
Agglomération

1287



CIAS

279

Cholet
Agglomération

205



CIAS

47

Taux emploi de travailleurs handicapés



Cholet Agglomération et CIAS

9,01 %

LE BUDGET

Dépenses réelles :

150,63 millions €

dont

Fonctionnement : 121,56 millions €

Investissement : 29,07 millions €

Recettes réelles :

161,64 millions €

dont

Fonctionnement : 139 millions €

Investissement : 22,64 millions €

Capacité
d'autofinancement
brute

17,44 M€

Taux d'épargne brute

12,55 %

LES MARCHÉS

Montant total des marchés
passés par Cholet Agglomération

25,6 M€ HT

dont

9,6 millions d'euros HT
de travaux publics



54,45 %

d'entreprises locales
pour les marchés liés au secteur du BTP

Le volume financier des marchés attribués et exécutés en 2023 a sensiblement augmenté par rapport aux années précédentes, témoignant de la dynamique de projets.

LA DETTE

La capacité de désendettement (Encours de dette / Épargne brute) exprime le nombre d'années nécessaires à Cholet Agglomération pour rembourser son stock de dette, si elle y consacrait la totalité de son autofinancement.

2,86 années (2023)

Au niveau national, la capacité de désendettement des groupements de communes à fiscalité propre est de **4,6 années**.

L'endettement par habitant représente le stock de dette de l'Agglomération au 31 décembre 2023, rapporté au nombre d'habitants.

462 €

Au niveau national, l'endettement par habitant des communautés d'agglomération est de **575 €**.

source : OFGL Juillet 2024



Inauguration des travaux d'extension et de réhabilitation de la résidence Le Bosquet (Cholet) - 9/01/2024

Pôle

SOLIDARITÉ & SERVICE À LA POPULATION



Remise du label " Ami des Aînés "

Action g rontologique / Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

ACTION G RONTOLOGIQUE

I Objectifs et missions

-  laborer les projets strat giques en lien avec le CIAS et le vieillissement de la population de Cholet Agglom ration.

I Les activit s en 2023

- Finalisation de l' tat des lieux et du diagnostic participatif dans le cadre de la labellisation "Ami des A n s".
- Passation de l'audit pour l'obtention du label en septembre 2023.
- Lancement du projet v hicule itin rant pour les seniors de Cholet Agglom ration.

I Faits marquants de l'ann e 2023

- Obtention du label "Ami des A n s" en octobre 2023.
- C r monie de remise du label   Paris le 5 d cembre 2023.

  venir pour 2024

- Mise en  uvre du plan d'actions dans le cadre du label "Ami des A n s".
- Travail sur le projet pass senior culture et sport.
- Travail sur la mise en place d'un v hicule itin rant destin    faire parvenir l'information sp cifique aux seniors dans l'ensemble des communes de Cholet Agglom ration.

DOMICILE

I Objectifs et missions

- Faciliter le maintien   domicile des personnes  g es de plus de 60 ans en leur proposant un h bergement en r sidence autonomie ainsi que de b n ficier du service d'aide et d'accompagnement   domicile Adomi Facil.
- Accueillir   la journ e des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparent e au sein de l'accueil de jour Les Magnolias afin de participer notamment au r pit de l'aidant.
- Accueillir des seniors au sein des maisons d'animation dans le but de maintenir le lien social.

I Faits marquants de l'ann e 2023

Accueil de jour Les Magnolias (Cholet) :

- Karaok  avec la r sidence Notre-Dame ;
- R alisation de l'ensemble des projets d'accompagnement personnalis s.

Adomi Facil :

- Participation au Forum pour l'Emploi ;
- Augmentation du temps de travail des agents en juillet ;
- Signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) en novembre ;
- Enqu te de satisfaction aupr s des usagers.

R sidences autonomie :

- Pour les cinq r sidences :
- Forum badminton ;



- Journée intergénération en juin ;
- Après-midi dansant à la Goubaudière ;
- Trophée Bleu à Chemillé.

Résidence Le Bosquet (Cholet) :

- Emménagement des résidents.

Résidence La Girardière (Cholet) :

- Théâtre ORPAC ;
- Soirée pot-au-feu et élection Miss Girardière ;
- Soirée cabaret.

Résidence Notre-Dame (Cholet) :

- 40 ans de la résidence et 70 ans de mariage d'un couple de résidents ;
- Réaménagement des espaces au sein de la résidence : pièce dédiée aux activités des résidents, réaménagement de la bibliothèque avec la participation active des résidents, nouvelle salle du personnel avec aménagement de nouveaux vestiaires, salle de restauration du personnel.

Résidence Grande Fontaine (Le May-sur-Èvre) :

- Échange avec l'école Jean-Moulin (chorale des enfants, après-midi carnaval, temps de jeux de société) ;
- Chorale du collège et association locale lors du Téléthon ;
- Bal avec l'EHPAD et présence du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;
- Action dénutrition.

Résidence Verte Vallée (La Romagne) :

- Carnaval des aînés ;
- Soirée connectée (bowling virtuel).

À venir pour 2024

Accueil de jour Les Magnolias (Cholet) :

- Ouverture de l'accueil de jour sur l'extérieur en réfléchissant de manière précise aux différents partenariats à mettre en place (lien avec le multi accueil, Conservatoire, résidence autonomie, sortie journalière des bénéficiaires).

Adomi Facil :

- Mise à jour du livret d'accueil ;
- Mise en place du Conseil de Service aux Usagers ;
- Formation bientraitance et formation plan d'accompagnement personnalisé.

Résidence Le Bosquet :

- Mise en place d'ateliers théâtre ;
- Partenariat avec la Médiathèque.

Résidence La Girardière :

- Projet cirque avec d'autres acteurs du quartier ;
- Mise en place d'un atelier prévention des chutes ;
- Partenariat avec la Médiathèque.

Résidence Notre-Dame :

- Mise en place des ateliers "danse et bien-être" ;
- Rencontre avec l'IME Bordage Fontaine ;
- Partenariat avec la Ludothèque.

Résidence Grande Fontaine (Le May-sur-Èvre) :

- Action loto pour le Téléthon ;
- Poursuite des échanges avec l'EHPAD (bal et invitation à nos animations, partage des crêpes) ;
- Partenariat avec l'école Jean-Moulin (carnaval des petits, jeux de société, JO) et bibliothèque.

Résidence Verte Vallée (La Romagne) :

- Carnaval des enfants ;
- Mise en place d'un composteur collectif.

RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

I Objectifs et missions des 3 résidences gérées par le CIAS

- Accompagner dans les gestes de la vie quotidienne les personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie physique et/ou psychique, désorientées, fragiles et vulnérables et les personnes en situation de handicap.
- Procurer des soins médicaux adaptés et nécessaires.
- Proposer un accompagnement permettant de concilier l'autonomie de la personne, ses besoins individuels, ses libertés et sa sécurité et une vie en collectivité favorisant le lien social.

RÉSIDENCE VAL DE MOINE – Cholet

I Les activités en 2023

- Nombre de logements : 74, dont 14 logements en Unité pour Personnes Âgées Désorientées (UPAD) et 10 logements en Unité pour Personnes Handicapées Âgées (UPHA).
- Nombre de résidents au 31/12/2023 : 72 dont 48 femmes et 24 hommes.
- Âge moyen des résidents (EHPAD et UPHA) : 83 ans et 6 mois.
- Âge moyen des résidents sans UPHA : 86 ans et 6 mois.
- Âge moyen des résidents UPHA : 64,2 ans.
- Nombre de nouveaux résidents accueillis : 18.
- Nombre de sorties : 22.
- Taux d'occupation : 95,42 %.

I Faits marquants de l'année 2023

- Participation au Trophée Bleu.
- Validation du projet d'établissement par les instances.
- Accueil de 2 apprentis aides-soignants.



- Élection du Conseil de la Vie Sociale (CVS).

I Faits marquants de l'année 2023

- Participation au Trophée Bleu.
- Accueil d'une apprentie aide-soignante.
- Accueil de deux services civiques.
- Élection du Conseil de la Vie Sociale.

À venir pour 2024

- Organisation des JO inter EHPAD.
- Accueil de deux apprentis aides-soignants.
- Réalisation de l'évaluation qualité en octobre.

RÉSIDENCE LE VAL D'ÈVRE – Trémentines

I Les activités en 2023

- Nombre de logements : 61 pour de l'hébergement permanent et 3 pour de l'hébergement temporaire.
- Nombre de résidents présents au 31/12/2023 : 63 résidents (61 en permanent et 2 en temporaire), 48 femmes et 15 hommes.
- Âge moyen : 87 ans et 5 mois.
- Nombre de nouvelles admissions : 42.
- Nombre de sorties : 43.
- Taux d'occupation global pour 2023 : 92,10 % (96,73 % en hébergement permanent et 71,60 % pour l'hébergement temporaire).

I Faits marquants de l'année 2023

- Aménagement du jardin.
- Inspection de l'Agence Régionale de Santé en mars sur le circuit du médicament.
- Séjour à Longeville-sur-Mer.
- Évaluation soins - coupe Pathos - en juin.



- Séjour des résidents à Longeville-sur-Mer.

À venir pour 2024

- 2 sorties à la mer.
- Jeux Olympiques inter EHPAD du CIAS.
- Sorties aux musées.
- Partenariat avec la mini crèche La Ribambelle et l'école Saint-Pierre-et-Gélusseau.

À venir pour 2024

- Inauguration du jardin.
- Séjour à Barbâtre.
- Fête d'été.
- Organisation des JO inter EHPAD.
- Évaluation qualité en septembre.

RÉSIDENCE LA CORMETIÈRE – Cholet

I Les activités en 2023

- Nombre de logements : 82, dont 14 places en UPAD.
- Nombre de résidents présents au 31/12/2023 : 78 dont 63 femmes et 15 hommes.
- Âge moyen : 88,31 ans.
- Nombre de nouvelles admissions : 20.
- Nombre de sorties : 24.
- Taux d'occupation global pour 2023 : 96,04 %.



Atelier "Pacte de Coopération" - 8/06/2023 à Trémentines : temps de réflexion autour du sens de la coopération entre élus, administrateurs des centres sociaux et professionnels.

Famille, Petite Enfance et Cohésion sociale

CTG ET CENTRES SOCIAUX

I Objectifs et missions

Convention Territoriale Globale (CTG) :

- Mutualiser et coordonner les initiatives, les moyens et les partenariats dans l'ensemble des champs d'action et en transversalité ;
- Accompagner la coopération entre les acteurs sociaux du territoire et les élus ;
- Assurer la mise en œuvre et le suivi des actions.

Centre sociaux :

- Assurer le suivi et apporter un soutien aux 8 centres sociaux du territoire ;
- Assurer une aide logistique et financière aux 8 centres sociaux du territoire ;
- Accompagner la coopération entre les centres sociaux, les services de Cholet Agglomération et les communes.

I Les activités en 2023

Convention Territoriale Globale :

- Réflexions pluri-communales sur des leviers pour développer l'offre d'accueil petite enfance sur le territoire communautaire ;
- Rencontres des professionnels des accueils de loisirs enfance jeunesse de l'agglomération autour des passerelles vers les accueils jeunesse ;

- Sensibilisation d'animateurs en accueil de loisirs enfance et jeunesse de l'agglomération à l'accueil d'enfants porteurs de handicap en accueil de loisirs ordinaire par le Pôle d'Appui et Ressources Handicap 49 et l'association Loisirs Pluriel ;
- Réflexion pluri-communale et pluri-disciplinaire sur l'accompagnement au numérique sur le territoire communautaire afin de définir une feuille de route intercommunale ;
- Réflexions durant 3 ateliers sur le sens de la coopération entre les centres sociaux, la CAF et l'Agglomération et les actions à mettre en œuvre pour la faire vivre ;
- Bilan de la première CTG (2019-2023) et ébauche de la CTG 2024-2028.



Atelier "Pacte de Coopération" - 8/06/2023 à Trémentines : temps de réflexion autour du sens de la coopération entre élus, administrateurs des centres sociaux et professionnels.

Centres sociaux :

- Consultation et échanges avec les centres sociaux Chlorofil (Chanteloup-les-Bois, Mazières-en-Mauges, Nuillé, La Tessoualle, Toutlemonde, Trémentines, Veziens) et Horizon (Cholet) et la direction des Bâtiments afin de développer leurs projets d'agrandissements ;
- Accompagnement vers la gestion associative du Centre social K'léidoscope (Cholet).

I Faits marquants de l'année 2023

Convention Territoriale Globale :

- Recrutement de l'ensemble de l'équipe de chargés de coopération de la CTG, soit 4,3 ETP cofinancés par Cholet Agglomération, la CAF et les communes membres de l'Agglomération ;
- Soutien financier pluri-communal pour une association de loisirs qui contribue au répit familial par l'accueil d'enfants et d'adolescents porteurs de handicaps lourds et valides, unique sur le territoire ;
- Accord unanime des communes de l'Agglomération et de Cholet Agglomération pour poursuivre la démarche de la CTG de 2024 à 2028.

Centres sociaux :

- Acquisition de la maison voisine du Centre social Ocsigène (Bégrolles-en-Mauges, La Romagne, La Séguinière, Saint-Christophe-du-Bois, Saint-Léger-sous-Cholet) en vue d'obtenir la surface foncière nécessaire à l'agrandissement du Centre social. Acquisition partagée avec la commune de Saint-Léger-sous-Cholet qui développera pour sa part des parkings dans un secteur tendu.

À venir pour 2024

- Élaboration du plan d'action de la CTG 2024-2028, reprenant les enjeux identifiés lors du diagnostic de 2019 et signature de cette seconde CTG.
- Communication et travail partenarial pour la mise en œuvre du plan d'action de la CTG.
- Développement des groupes de travail sur la parentalité et poursuite des travaux sur les thématiques de la petite enfance, l'enfance jeunesse, l'animation de la vie sociale et l'accès aux droits, mobilité et logement.
- Soutien méthodologique aux communes volontaires pour développer des établissements d'accueil de jeunes enfants dans leur territoire.
- Analyse des besoins des habitants dans les communes de l'ex-bocage en vue d'y développer l'animation de la vie sociale.
- Signature et mise en œuvre des actions identifiées, du Pacte de Coopération entre les centres sociaux du territoire, l'Agglomération et la CAF.
- Poursuite des sensibilisations des animateurs enfance et jeunesse aux handicaps.
- Études préalables à la réalisation d'une cuisine à Horizon et démolition de la maison acquise à Saint-Léger-sous-Cholet, première étape du projet d'extension du Centre social.

RELAIS PETITE ENFANCE

I Objectifs et missions

- Informer les familles sur les différents modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire.
- Favoriser la mise en relation parents / professionnels.
- Informer les familles en matière de droit du travail et orientation vers des interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques (sensibilisation au rôle d'employeur).
- Informer les professionnels de l'accueil individuel sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers.
- Informer les assistants maternels sur les différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre.
- Informer les futurs professionnels sur l'ensemble des métiers de la Petite Enfance.

I Les activités en 2023

- Mise en place de lieux d'échanges et de rencontres ouverts aux parents, aux professionnels et aux enfants (Matinées Éveil et Rencontres, soirées d'échanges thématiques, semaines petite enfance, conférences).

I Faits marquants de l'année 2023

- Poursuite de la chute du nombre d'assistants maternels en activité sur le territoire.
- Augmentation de la tension entre l'offre et la demande de places d'accueil.

À venir pour 2024

- Actions de valorisation, à l'échelle de Cholet Agglomération du métier d'assistant maternel et de l'accueil individuel.
- Pour certains Relais Petite Enfance, mise en place d'un Guichet Unique.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI

I Objectifs et missions

Contrat Local de Santé (CLS)

Le CLS a pour objectifs de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et de proposer des parcours de santé à travers trois axes stratégiques :

- Faciliter l'accès à la prévention et développer des actions de promotion de la santé ;
- Améliorer et fluidifier les parcours de santé des personnes vulnérables ;
- Améliorer l'accès aux soins et à l'offre de santé.

Contrat de Ville

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants en mobilisant toutes les politiques publiques au travers du Contrat de Ville. Les 4 quartiers prioritaires visés par ces mesures sont situés à Cholet. Il s'agit des quartiers Bretagne Bostangis, Jean-Monnet, Colline Villeneuve et Favreau Les

Mauges qui comptent 8 068 habitants. Le Contrat de Ville vise à :

- Apporter un soutien à la réussite éducative, la parentalité et la jeunesse et favoriser la pratique sportive, culturelle et l'accès aux loisirs afin de développer le lien social ;
- Améliorer le cadre de vie et contribuer au renouvellement urbain des quartiers prioritaires ;
- Soutenir le développement économique et l'emploi.

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Le CISPD a pour objectifs de :

- Favoriser l'échange d'informations et définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique sur le territoire de l'Agglomération ;
- Définir, mettre en œuvre et évaluer des actions de prévention de la délinquance et plus particulièrement de lutte contre les violences intrafamiliales et conjugales.

Emploi et insertion

Le service Emploi est ouvert au public pour :

- Accueillir, informer et orienter toute personne à la recherche d'un emploi ou en reconversion professionnelle ;
- Proposer un accompagnement renforcé aux demandeurs d'emploi les plus éloignés du marché du travail dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) ;
- Faciliter le placement en entreprise des demandeurs d'emploi par des actions de médiation entreprise.

I Les activités en 2023

Contrat Local de Santé

- Coordination du Contrat Local de santé (CLS) :
 - Forte mobilisation et travail partenarial avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) autour du zonage médical : réflexion pour la mise en œuvre d'un plan d'actions favorisant l'attractivité médicale ;
 - Diffusion d'un questionnaire à destination des internes du territoire (indicateurs d'attractivité et conditions d'exercice recherchés) ;
 - Promotion du territoire auprès des internes en médecine en mai et novembre ;
 - Suivi du plan Territoire Universitaire en Santé (TUS) ;
 - Sensibilisation à l'exercice coordonné et à la réflexion d'une organisation territoriale de l'offre de santé en lien avec l'ARS et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) ;
 - Participation aux instances de coordination du territoire : CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale en Santé) ;
 - Coordination du collectif Octobre Rose visant à proposer des animations pendant le mois dédié à la sensibilisation au cancer du sein ;
 - Finalisation de la campagne hivernale de sensibilisation et d'information sur le radon dans les communes du centre et de l'est de l'agglomération ;
 - Suivi de l'activité de la Maison des Adolescents ;
 - Réalisation d'une étude de faisabilité et déploiement du projet de Centre Municipal de Santé ;
 - Déclinaison du plan d'actions dans le champ des conduites à risques et addictives ;
 - Suivi de l'activité du Service Médical de Proximité porté par le groupe VYV3 ;

- Participation au groupe santé sexuelle choletais.
- Focus Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) :
 - Coordination de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM) ;
 - Animation du conseil d'usagers citoyens en santé mentale ;
 - Coordination de la cellule d'analyse croisée des situations psychosociales complexes ;
 - Animation du groupe de travail pluri-professionnels "Groupe souffrance sociale et psychologique" ;
 - Suivi de l'activité du Dispositif d'Orientant Santé Mentale Insertion (DOSMI) ;
 - Mise en place d'actions de sensibilisation et d'information en santé mentale ;
 - Participation au groupe Mauges Prévention Suicide ;
 - Suivi de l'action START'R (action de mobilisation-redynamisation à destination de publics en situation de souffrance psychique et/ou d'isolement) ;
 - Suivi du groupe santé mentale et logement ;
 - Participation aux instances de coordination du territoire : CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale en Santé) et PTSM (Projet Territorial en Santé Mentale).

Contrat de Ville

- Accompagnement du réseau de partenaires dans la mise en place d'actions subventionnées dans le cadre du Contrat de Ville, soit 67 projets financés pour un montant total de 456 574 € (dont 172 472 € de Cholet Agglomération et de la Ville de Cholet) pour 27 opérateurs.
- Animation des 4 Conseils citoyens.
- Mise en œuvre du Programme de Réussite Éducative (PRE) visant à proposer des parcours individualisés aux enfants et jeunes présentant des signes de fragilité (201 parcours au cours de l'année).
- Mobilisation autour de la gestion des déchets dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV).
- Participation à des projets culturels dans les quartiers prioritaires : "À table", "Empreintes", etc.
- Aménagement du plateau sportif Roland-Geneste situé dans le quartier Villeneuve (Cholet).
- Fin du Projet de Renouvellement d'Intérêt Régional dans le quartier Favreau (Cholet) : information et communication en direction des habitants.
- Travail de concertation avec la population pour l'aménagement du city stade à Jean-Monnet (Cholet) et avec les habitants pour le chemin de l'école Bronté (Projet Tagada).



Festival "À table"
au Jardin de Verre à Cholet,
du 4 au 11/02/2023.
Des spectacles pour toute
la famille, servis sur un
plateau au domicile des
familles accompagnées par
le Programme de Réussite
Éducative.

CISPD

- Animation du groupe de travail "Lutte contre les violences intra-familiales et conjugales".
- Médiation tranquillité publique dans les quartiers prioritaires et dans la ville de Cholet.
- Participation à un groupe de travail sur la lutte contre la prostitution.

Emploi-Insertion

- 1 986 passages dans les différents lieux d'accueil emploi (espace emploi à Cholet, quartiers prioritaires et au May-sur-Èvre).
- 302 participants inscrits au PLIE. L'accompagnement renforcé mis en place par les conseillères emploi a permis 57 sorties positives en emploi durable ou en formation.
- Lancement en septembre pour une expérimentation de 2 ans, d'une navette desserte de la zone industrielle du Cormier aux horaires atypiques.
- Accompagnement de l'association l'Éclaircie pour le lancement, à l'été 2024, d'un service solidaire de location de véhicules.

I Faits marquants de l'année 2023

Contrat Local de Santé

- Élaboration d'un plan d'actions favorisant l'attractivité médicale (aide à l'installation et au maintien).
- Animations Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM) : village santé mentale et représentation théâtrale.
- Action "citoyenneté Noël" menée dans le cadre du conseil d'usagers citoyens en santé mentale.
- Action de sensibilisation et d'information "Santé mentale dans mon quartier" à destination des acteurs clés de la politique de la ville.

Contrat de Ville

- Organisation d'un séminaire réunissant les acteurs de la politique de la ville autour de l'évaluation du Contrat de Ville 2015-2023.
- Démarche participative pour l'écriture du nouveau Contrat de Ville (diagnostic du territoire, concertation auprès des habitants et des partenaires).
- Finalisation de l'évaluation du Programme de réussite éducative (PRE).
- Présentation du rapport final aux différents partenaires.
- Atelier cuisine dans le cadre des Journées des Droits de l'Enfant, le 10 novembre 2023, co-animé avec le Centre social Horizon.

CISPD

- Exposition "L'étoffe des Nanas" en partenariat avec la Médiathèque, les ateliers de l'Étoffe des Nanas et les étudiants de Jeanne-Delanoue (Cholet).



Vernissage de l'exposition "L'étoffe des Nanas"

- Programme d'actions du 25 novembre (Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes) :

- Exposition EN PRISES :
 - > May-sur-Èvre : vernissage le 10 novembre ;
 - > Toutlemonde : vernissage le 25 novembre intervention du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) ;
- Conférence "Les mots plus violents que les coups" le 15 novembre. Intervention du CIDFF ;



- Ciné-débat "L'amour et les forêts", le 23 novembre, avec l'intervention de l'unité médico-judiciaire CHU d'Angers ;
- Marché de Cholet : le 25 novembre présence de Solidarité Femmes 49 ;
- Journée des professionnels le 28 novembre : intervention de FORSYFA, Médiation 49 et France Victimes 49 ;
- Accueil des permanences des associations d'aide et d'accompagnement des victimes de violences (CIDFF, France Victimes, Solidarité Femmes 49) conjugales au sein d'un lieu unique : le CCAS,
- Accueil de nouveaux partenaires : réseau santé 49, CIDFF49.

Emploi et Insertion

- Semaine de l'Emploi dans les quartiers prioritaires de Cholet du 22 au 26 mars (190 participants), 7 événements, 39 entreprises et organismes de formation.

À venir pour 2024

Contrat Local de Santé (CLS)

- Prolongation d'un an du CLS.
- Lancement du plan d'attractivité médicale.
- Poursuite des actions et groupes de travail menés dans le cadre du CLSM.

Contrat de Ville

- Signature et lancement du nouveau Contrat de Ville : Contrat Quartiers 2030.
- Poursuite des actions et groupe de travail menés dans le cadre du Contrat quartiers 2030.

CISPD

- Poursuite des actions et groupe de travail menés dans le cadre du CISPD.
- Poursuite de la médiation dans les quartiers et participation aux temps forts.

Emploi-Insertion

- Semaine de l'Insertion du 19 au 21 mars.
- Semaine de l'Emploi dans les quartiers prioritaires du 21 au 24 mai.



Exposition "Itinérance Activée" à Yzernay

Culture

ARCHIVES MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

I Objectifs et missions

- Collecter, classer et conserver l'ensemble des documents, produits ou reçus par tous les services de la Ville de Cholet et de l'Agglomération, dans l'exercice de leur activité.
- Favoriser la mise en valeur et la communication des documents, au plus grand nombre, dans le respect des règles de communicabilité.

Le service des Archives organise ses missions autour de trois grands axes :

- Enrichir les collections des Archives municipales et communautaires ;
- Classer, conserver et préserver le patrimoine écrit ;
- Valoriser et faire rayonner les archives sur le territoire de l'Agglomération.

I Les activités en 2023

- 14 dons d'archives d'origine privée reçus, dont 447 films professionnels sur l'événementiel à Cholet entre 1987 et 2000 et 2 489 photographies sur plaque de verre provenant du couvent Saint-François.
- 1 nouvelle base de données consacrée à la recherche documentaire.
- 201 398 posts vus sur l'histoire de Cholet et proposés par les Archives sur le compte Facebook de la Ville de Cholet.



- 67 classes, soit 1 364 élèves allant du primaire à la terminale, accueillis aux Archives.
- 175 306 images consultées sur le site des Archives : <https://archives.cholet.fr/>.
- 1 jeu interactif diffusé en ligne intitulé "L'énigme du blason perdu" permettant aux internautes de découvrir les archives municipales de façon ludique et de plonger dans l'histoire de la ville de Cholet.
- 2 expositions virtuelles présentées sur le site des Archives : "Portraits de femmes" dessinant 10 portraits de femmes des 19^e et 20^e siècles et "1954-1962 : des appelés choletais en Algérie" retraçant le parcours de jeunes hommes sur le sol algérien.
- 46 notices biographiques consacrées aux enfants de la commune de Somloire morts au combat entre 1914 et 1918 diffusées sur le site des Archives.

I Faits marquants de l'année 2023

- Du 11 au 18 janvier, dans le cadre du dispositif Itinérances, les Archives municipales, la commune associée du Puy-Saint-Bonnet et l'association "Le Puy-Saint-Bonnet d'hier et d'aujourd'hui" ont présenté une exposition intitulée "À la découverte du cadastre du Puy-Saint-Bonnet". En s'appuyant sur les plans cadastraux aquarellés de 1811 et sur une formidable base de données interactive, l'exposition a permis aux visiteurs d'arpenter les rues de la commune à différentes époques. Bilan : 303 visiteurs dont 73 scolaires.
- Du 1^{er} au 8 juin, dans le cadre du dispositif Itinérances, les Archives municipales, la commune de Saint-Christophe-du-Bois et l'Association Randonnées et Patrimoine Christophoriens ont présenté une exposition intitulée "Sur les Bancs de l'école". À partir de documents d'archives, de mobilier et de matériel scolaire d'époque, l'exposition a permis de faire redécouvrir les petits et grands moments de la vie des écoliers d'autrefois et de mieux connaître l'histoire des écoles saint-christophoriennes. Bilan : 599 visiteurs dont 234 scolaires.



- Durant la période estivale, du 5 juillet au 31 août, les Archives municipales ont proposé aux Choletais de mener, dans un décor scénarisé et à partir de documents sélectionnés, une nouvelle enquête d'investigation intitulée "Les murmures du passé". Bilan : 55 séances soit 240 participants.

À venir pour 2024

- Du 16 au 24 mars : exposition intitulée "À la découverte du cadastre napoléonien de La Tessoualle" présentée dans la salle des cérémonies de la Mairie de La Tessoualle.
- Du 5 au 12 juin : exposition intitulée "Sur les Bancs de l'école" proposée à la salle des fêtes de la commune de La Plaine.
- Du 1^{er} au 30 août dans le cadre du label "Cholet 2024, Sport et Culture" les Archives proposent un escape game intitulé "Panique au stade".

ÉCOLE D'ARTS DU CHOLETAIS

I Objectifs et missions

- Enseigner les Arts Plastiques, sous la conduite de professeurs diplômés, dans toute la diversité des disciplines et des approches inhérentes à ces domaines, afin de permettre à un large public d'accéder à une bonne compréhension et à une bonne maîtrise des enjeux plastiques, formels, techniques et théoriques.
- Accompagner les étudiants de la Classe Préparatoire aux Écoles supérieures d'Arts, d'architecture, de design, etc.

Chaque année, les étudiants reçoivent une formation leur permettant d'intégrer les écoles de leur choix.

- Développer une compétence artistique dans une pédagogie de cycles d'enseignement des Arts Plastiques et favoriser l'approfondissement et les découvertes des techniques spécifiques enseignées aux collégiens dans le cadre des Classes à Horaires Aménagés Arts Plastiques.
- Permettre à un large public, dans le cadre d'un enseignement péri et post-scolaire, de découvrir, de s'initier ou de se perfectionner aux pratiques artistiques dans le domaine des Arts Plastiques : Beaux-Arts, Arts visuels, Arts appliqués, autant dans le domaine des pratiques artistiques que dans le domaine théorique (Histoire de l'Art).
- Favoriser, dans le cadre de son enseignement, l'apprentissage des techniques et des savoir-faire, mais également l'exercice de l'esprit critique et de la formation à la culture du regard.
- Participer activement à la promotion et à la diffusion des Arts Plastiques et notamment de l'Art Contemporain. L'École d'Arts du Choletais (EAC) dispose d'une galerie d'exposition, où elle propose 3 expositions par an, en plus des interventions d'artistes de courte durée et des conférences.
- Accueillir les classes des collèges et des lycées lors des expositions et temps forts : l'EAC collabore avec les professeurs d'Arts Plastiques des différents établissements du Choletais.
- S'inscrire dans une dynamique de la promotion de l'art contemporain dans les différentes communes de l'Agglomération, faire prendre connaissance des métiers en lien avec la création aux jeunes du territoire.
- Accueillir de jeunes artistes en résidences dans les locaux de l'EAC dans le cadre des enjeux en lien avec la professionnalisation des jeunes diplômés.

I Les activités en 2023

- Résidence d'artistes :
 - En partenariat avec l'École Supérieure d'Art et de Design, Tours-Angers-Le Mans (TALM), Anaïs BEAUMIER et Margaux PLEYBER ont résidé à l'EAC du mois d'octobre 2022 jusqu'à fin mars 2023.
- Expositions des artistes :
 - "Itinérance Activée" - exposition au sein de la commune d'Yzernay des travaux des artistes en résidence Anaïs BEAUMIER et Margaux PLEYBER ;
 - "Dialogues-2" - exposition en partenariat avec le Musée d'Art et d'Histoire dans le cadre du parcours "Itinérance Activée", les artistes en résidence Anaïs BEAUMIER et Margaux PLEYBER ont présenté leur exposition ;



- "Ombre" - l'artiste Didier JUTEAU a proposé une exposition photographique au sein de la Galerie de l'EAC ;



- "Photo ratée" - en partenariat avec le Groupe d'Animation Photographique, exposition de photos réalisées par les collégiens des établissements : République et Clemenceau de Cholet et Saint-Joseph du May-sur-Èvre ;



- "Carnets d'artiste" - les artistes de l'association All Ready Made ont exposé leur carnet de croquis au sein de la Galerie de l'EAC.

- Expositions des élèves et étudiants de l'École d'Arts :

- Les élèves des ateliers enfants, adolescents et adultes ont exposé au sein des services ORL et Chirurgie ambulatoire du Centre hospitalier ;
- "Surnaturel" - l'exposition de fin d'année des élèves a investi l'ensemble de l'École d'Arts ;
- "À nos pieds" - exposition des étudiants de la Classe Préparatoire au Musée d'Art et d'Histoire.

- Durant leur conférence, les artistes ont présenté à la fois leur parcours et leurs expériences professionnelles. Sont intervenus :

- Kevin CARDESA : artiste sonore ;
- Étienne POULLE : artiste sculpture ;
- Charlotte HUBERT : artiste performance, au Musée d'Art et d'Histoire, en partenariat avec l'EAC ;
- ZHU HONG : artiste peinture / dessin.



- Interventions de courte durée auprès des étudiants de la Classe Préparatoire :

- Kévin CARDESA : travail autour du son en partenariat avec le Conservatoire ;
- Jérémy GOBE : travail autour de la sculpture ;
- Compagnie Un pas de côté (Jardin de Verre) : travail en relation avec le texte et le dessin ;
- Miléna MASSARDIER : travail autour du dessin et du volume sur le thème de la chaussure afin de préparer l'exposition "À nos pieds".

- Visites des élèves adultes du cours Histoire de l'Art :

- À Angers : le Musée des Beaux-Arts, l'Artothèque, le Musée Jean-Lurçat et La tapisserie Contemporaine.

- Visites des étudiants de la classe préparatoire :

- À Paris : le Palais de Tokyo, les galeries du quartier du Marais, le Centre Pompidou, la Fondation Cartier, la BNF, la Fondation Louis Vuitton ;
- À Nantes : l'École des Beaux-Arts.

- Portes ouvertes :

- Le 11 mars, la classe préparatoire ;
- Le 1^{er} juillet, les ateliers péri-scolaires et adultes.

I Faits marquants de l'année 2023

- Nouveau partenariat avec l'Université d'Angers - Antenne de Cholet, qui permettra de développer et de promouvoir la Culture sous toutes ses formes auprès des étudiants, en organisant des conférences, des résidences, des expositions et des interventions de courte durée,

- Dans le cadre des Classes à Horaires Aménagés Arts Plastiques (CHAAP), l'EAC poursuit le cursus en accueillant 2 nouvelles classes des collèges Notre-Dame du Bretonnais et République (4^e).

À venir pour 2024

- Résidence d'artistes :

- "Itinérance" - Maëlle BLETEAU et Anne LEBREQUER seront en résidence jusqu'à fin mai 2024. Elles exposeront et présenteront leurs travaux aux élèves des écoles élémentaires Victor-Hugo et Saint-Joseph, sous forme d'ateliers à la bibliothèque de Maulévrier.

- Expositions des artistes :

- Exposition "Le monde comme il va" de l'artiste François BRUNET en partenariat avec l'Université d'Angers au sein du Campus de Cholet en janvier/ février 2024 ;
- Expositions des artistes Guillaume MAZAURIC et Angélique LECAILLE au dernier trimestre 2024.

- Expositions des élèves et étudiants de l'École d'Arts.

- Conférences d'artistes.

- Interventions d'artistes auprès des étudiants de la Classe Préparatoire.

CONSERVATOIRE DU CHOLETAIS

I Objectifs et missions

- Définir une mission de service public de l'enseignement artistique spécialisé dans le domaine de la musique, de la danse et du théâtre.
- Favoriser l'éveil et l'initiation à la Musique, à la Danse et au Théâtre des enfants en développant leur sens esthétique et leur sensibilité artistique, l'enseignement d'une pratique artistique vivante, riche et diversifiée aux jeunes, l'émergence d'éventuelles vocations de musiciens, danseurs et comédiens, ainsi que la formation d'amateurs actifs, éclairés, enthousiastes.
- Constituer sur le plan local un centre de ressources et un noyau dynamique de la vie musicale, chorégraphique et théâtrale de la cité et de sa région en encourageant l'ouverture de l'établissement sur la vie culturelle : résidences d'artistes, partenariat avec les structures de formation, de création et de diffusion, accueil et encadrement de la pratique amateur.

I Les activités en 2023

- Poursuite des missions d'enseignement, de culture et d'expression artistique : 1 169 élèves.
- Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse (CHAM et CHAD) en partenariat avec trois collèges (un public et deux privés) et deux écoles élémentaires de Cholet (une publique et une privée) et Théâtre (CHAT), en partenariat avec deux autres collèges (un public, un privé) de Cholet : 298 élèves.
- Interventions en Milieu Scolaire : 3 160 élèves touchés en 2022-2023.
- Accueil des publics en situation de handicap pour des cours instrumentaux individuels et autour d'une pratique collective.
- Poursuite des travaux communs avec les écoles de musique de l'Agglomération (prestations d'élèves et échanges pédagogiques).
- Poursuite des actions de médiation :
 - 28 Séances éducatives : 1 421 scolaires ;
 - 23 Concerts éducatifs : 1 766 scolaires ;
 - 12 présentations d'instruments : 730 scolaires.
- 268 prestations musicales, théâtrales et chorégraphiques.



I Faits marquants de l'année 2023

- Pérennisation de l'Atelier Théâtre Adulte, ouvert en 2022.
- Lancement de l'opération "Invite un copain ou une copine !", en amont de la Journée Portes Ouvertes en mars, permettant à un élève d'inviter un(e) camarade à son cours d'instrument, de chant, de danse, de théâtre.

- Réorganisation du calendrier des concertations pédagogiques : rencontre avec les Départements pédagogiques pour un bilan à la mi-année (janvier-février).
- 20 ans du Conservatoire : 20 ans, 20 dates, avec la participation d'anciens élèves : Raphaël FEUILLÂTRE - guitare, Sarah LEFEUVRE - flûte à bec, Nino VELLA - pianiste, compositeur, interprète / Groupe ROUQUINE.



- Podcast "Les mystérieux secrets de l'Espace Saint-Louis" célébrant les 20 ans du Conservatoire et les 10 ans du Théâtre Saint-Louis et retraçant l'âme et l'histoire du lieu sur trois époques.
- Participation de tous les ensembles instrumentaux du Conservatoire à la Fête de la musique - place Rougé.



- Évolution de la page Web Conservatoire accessible sur cholet.fr.
- Refonte de la documentation à l'attention des usagers.
- Tournage d'un clip vidéo avec la participation des élèves en situation de handicap de l'Atelier d'Éveil Adapté et de Mix & Match (pratique collective) et à destination du Forum EsCAPade, regroupant des exposants de l'événement et permettant au public de s'informer et trouver des loisirs proches de chez soi.
- Journée Portes Ouvertes du samedi 18 mars 2023 avec 500 visiteurs venus découvrir, se renseigner, écouter, voir.
- Nouvelle édition du Projet d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) autour de la plastique sonore, du Conservatoire du Choletais et de l'EAC initié en 2016 et mené en partenariat avec les collèges et Maisons Familiales Rurales du territoire : un projet ayant accueilli l'artiste invité Kévin CARDESA spécialisé dans les arts sonores et ayant permis aux élèves de s'approprier des outils technologiques dans les domaines du son et des arts visuels.
- Mise en place d'une tarification pour toute location de salle au sein de l'Espace Saint-Louis, à des fins de transparence financière et de conformité au cadre juridique en matière d'occupation du domaine public : dispositif remplaçant le régime des avantages en nature.

- Réaménagement complet de la salle MNOUCHKINE, dédiée au théâtre, avec remise à plat du sol, peinture des murs, installation de penderillons.
- Poursuite de l'accueil d'associations et structures au sein de l'Espace associatif.
- Mise en place d'une billetterie en ligne pour les événements artistiques professionnels gratuits, plus accessible pour le grand public.
- Biennale de danse 2022 (1 200 spectateurs).
- Mesures en faveur de la sobriété énergétique (remplacement progressif des éclairages de type tubes néons par des blocs LED, réduction des éclairages des circulations, sensibilisation des usagers et personnels, programmation du chauffage au plus près de l'activité, condamnation des radiateurs dans les circulations, optimisation de la gestion des grandes salles, etc.).
- Développement du fonds jeunesse de la Bibliothèque.



Salle Mnouchkine après travaux

À venir pour 2024

- Rédaction du Projet d'Établissement 2024-2029.
- Installation d'un Conseil des élèves.
- Mise en place d'une newsletter.
- Création d'un nouveau logo.
- Aménagement d'un coin lecture à la Bibliothèque.
- Phase d'expérimentation / mise en place d'un nouveau logiciel métier, gérant la scolarité.
- Projet commun des classes de Formation Musicale avec les écoles de musique Bocage (Maulévrier) et du May-sur-Èvre.

THÉÂTRE SAINT-LOUIS

I Objectifs et missions

- Mettre en œuvre la saison artistique du Théâtre Saint-Louis (TSL) et les différents temps forts de spectacle vivant, notamment ceux liés au théâtre amateur ou encore aux spectacles en extérieur.
- Accueillir les rencontres proposées par les scolaires et les associations, dans le cadre des manifestations "hors saison" à Interlude notamment, et être lieu d'accueil d'expositions dans la Galerie du TSL.

I Les activités en 2023

- La belle saison 2022/2023 du Théâtre Saint-Louis

Avec près de 2 400 abonnés, cette saison 2022/2023 du TSL a connu un nouveau succès public. Plus de 26 000 billets ont été délivrés pour 38 spectacles, dont un seul annulé en raison du Covid.

I Faits marquants de l'année 2023

- La mise en place d'un tarif spécifique "Médiation"

Ce nouveau tarif est désormais proposé afin de toucher encore davantage un public de jeunes, de scolaires et d'associations, par le biais de l'équipe Médiation du TSL. Il s'agit de permettre un accès facilité, en limitant notamment le frein financier, pour permettre aux plus jeunes de venir au Théâtre découvrir le spectacle vivant. Avec les élèves du Conservatoire du Choletais, de la Fabrique Chorégraphique ou encore de la Baraque à Cirque, ces propositions de spectacles entrent dans une véritable volonté d'**école du spectateur**. Il s'agit bien là d'une démarche éducative par laquelle les élèves apprennent à devenir des spectateurs actifs. Cela leur permet d'acquérir, dans le partage d'une culture commune, jugement esthétique et esprit critique. Cette démarche permet également l'appropriation des lieux culturels et de leurs rituels (visites du Théâtre, participation à des répétitions ouvertes, bords de scène, etc.) ainsi qu'une familiarisation avec des enjeux profonds : citoyenneté, éthique, humanité, formation sensible, esthétique et critique, qui permettent à l'élève de construire son rapport symbolique au monde, formation plus que jamais primordiale.



Médiation Ballets Jazz Montréal / classe de maître à destination de 22 élèves de danse du Conservatoire de Cholet, le 23 mars 2023

- La première Semaine de Théâtre amateur de Cholet

Après plusieurs décennies aux couleurs des Arlequins, le nouveau festival, toujours basé sur une sélection nationale, s'est déroulé du 23 au 30 avril 2023 autour de temps forts orchestrés par le TSL, le Jardin de Verre et le Théâtre Régional des Pays de la Loire. Une véritable semaine de fête, d'échanges et de croisements à destination des passionnés de théâtre, mais pas seulement. Des conférences, des rencontres, des stages de pratique ont été proposés en complément des trois temps forts de cette Semaine que sont :

- **Les Intégrales** au TSL :

Huit compagnies de théâtre amateur ont proposé une pièce de répertoire ou une création d'une durée maximum d'1h30, avec un minimum de deux interprètes ;

- **Les Impromptus** au Jardin de Verre :

Les comédiens amateurs ont également eu la possibilité

de proposer des Impromptus de 10 minutes sur le plateau du Jardin de Verre, en configuration cabaret ;

• **La Folie Théâtrale** à Interlude :

La Folie Théâtrale a été reconduite le temps d'un week-end avec 50 comédiens amateurs, et a été mise en scène par Camille de LA GUILLONNIÈRE avec la participation des comédiens professionnels du Théâtre Régional des Pays de la Loire.

- **"Un Air d'été" , le festival en plein air qui lance les vacances** au Parc de Moine

Dans un esprit familial et bucolique, "Un Air d'été" a ouvert la période des vacances d'été en proposant des spectacles pour le jeune public, ainsi que des concerts sous différents formats au Parc de Moine. Pour la première édition 2022, plus de 3 700 spectateurs ont assisté aux spectacles sur l'ensemble du festival.

- **Le changement progressif des équipements lumières du Théâtre, dans une optique de développement durable**

Avec la volonté de s'adapter aux nouvelles contraintes environnementales et de limitation des consommations énergétiques, il a été débuté un rééquipement progressif des projecteurs du TSL, dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement de ce service. En 2023, plus de 27 000 € ont été consacrés à l'acquisition de nouveaux projecteurs à led.

- **La Galerie du TSL nouveau lieu d'accueil des expositions**

Cette année 2023 a permis l'accueil, dans la Galerie du TSL, d'un certain nombre d'expositions jusqu'alors présentées dans la Salle des Expositions de l'Hôtel de Ville. La Galerie du TSL, devenue véritable lieu d'exposition, a été équipée de projecteurs adaptés pour un montant de près de 40 000 €, permettant la parfaite mise en valeur des œuvres présentées.



Exposition Primavera proposée par le Lions Club et présentée du 8 au 15 mars 2023 dans la Galerie du Théâtre

- **Le succès de La Poursuite**

Depuis début octobre 2022, l'espace "Bar et Tartinades" du TSL est ouvert 1 heure avant et après chaque spectacle de la Saison théâtrale. La Poursuite joue parfaitement son rôle de convivialité et de médiation auprès du public. Il s'agit d'un véritable succès puisque les spectateurs ont vite pris leurs habitudes et la carte a dû être étoffée pour proposer une offre élargie de petite restauration avec des bocaux confectionnés par une entreprise de proximité.

À venir pour 2024

- **Les manifestations autour de Cholet Sport et Culture 2024**

De nombreux rendez-vous sont prévus pour célébrer le sport et la culture au TSL, dans le cadre du label proposé par la Ville de Cholet.

LUDOTHÈQUE

I Objectifs et missions

- Proposer un service public culturel de qualité, dédié aux jeux et aux jouets, dont l'objectif est de donner à jouer et de diffuser la culture ludique auprès de la population, en proposant du jeu sur place, du prêt, du conseil et des actions culturelles.
- Proposer un lieu ressource autour du jeu à destination de tous les publics, particuliers et professionnels.

I Les activités en 2023

Confirmation de l'attractivité de la Ludothèque :

- 3 437 cartes d'abonnés, soit + 14 % entre 2022 et 2023. Une carte d'abonné permet d'emprunter des jeux et peut aussi servir à une famille pour le jeu sur place ;
- 58 137 passages, soit + 17 % par rapport à l'année 2022 ;
- 48 905 prêts, soit + 5 % entre 2022 et 2023.

23 actions culturelles diversifiées ont été proposées. 1 900 participants ont pu être comptabilisés.

La plupart des actions ont été rapidement complètes, surtout lorsque le public cible était les enfants.

Coordination de plusieurs actions par d'autres structures et/ou réalisation en partenariat, le Forum EsCAPade, les CM2 passent en fête, le Rallye Citoyen, les Journées des Droits de l'Enfant, la Journée Intergénération, Moins d'écrans un jeu d'enfant, la boîte à musique de Noël, une soirée Jeux organisée à la Médiathèque.

Ajout en prêt de jeux virtuels Switch, pour élargir l'offre en faveur du public cible pré-adolescents et adolescents, plébiscité par le public.



L'aventure ludique format XXL le 10/05/2023, dans le cadre du temps fort "Moins d'écrans un jeu d'enfant"

I Faits marquants de l'année 2023

- 2 temps forts culturels :
 - La Piste des jeux, événement ludique coordonné par la Ludothèque et réunissant 12 partenaires publics et

privés. Organisation de l'événement le même jour que la Course de draisienne, pilotée par la direction des Sports, participation des publics cibles aux 2 propositions ;

- Animations de Noël en Cœur de Ville :
- > Boîte à musique de Noël, en partenariat avec le Conservatoire : concert de cuivres et percussions à la Ludothèque ;
- > Traîneau virtuel de Noël : grâce à un casque de réalité augmentée, il était possible d'aider le père Noël à distribuer les cadeaux dans les cheminées. Un retour écran permettait de visionner et d'apprécier les performances de chacun ;
- > Déambulation du Trio lumineux de Noël, Compagnie Alagos : 4 échassiers ont déambulé à la Ludothèque et en extérieur, aux Arcades Rougé.



- Création de 2 nouvelles balades numériques "BALUDIK", à Vezins et Coron, dans le cadre du dispositif Itinérances. Balades alliant jeux et découvertes patrimoniales créées en partenariat avec les référents des communes concernées. En 2023, 1 081 téléchargements ont été effectués pour l'ensemble des balades existantes (Coron, Vezins, Maulévrier et Toutlemonde).
- 2023 a également été marquée par l'accroissement continu des chiffres de fréquentation et de prêts depuis plusieurs années et nécessitant un questionnaire afin de garantir les missions autres que celles d'accueil et de prêt. Plusieurs mesures ont été initiées :
 - La réduction des horaires d'ouverture au public avec depuis mai 2023, une fermeture la journée du jeudi et le mardi après-midi, soit 28 heures d'ouverture hebdomadaire ;
 - Un audit du service et un travail de toute l'équipe autour du projet de service ;
 - Objectif visé : adapter l'organisation du service face au succès croissant rencontré.

À venir pour 2024

- Mise en place d'une jauge dans les espaces ludiques pour favoriser l'accompagnement des familles.
- Réaménagement de l'accueil à la Ludothèque.
- Augmentation tarifaire des services.
- Développement de nouvelles actions de médiation culturelle.

MÉDIATHÈQUE

I Objectifs et missions

- Mettre à disposition de tous les publics des collections de différents types de documents, à des fins d'information, de loisirs, d'éducation, de culture.
- Favoriser l'accès à l'information : former le public à son utilisation, sous toutes ses formes (imprimée, numérique, audiovisuelle).
- Offrir un espace public de rencontre, de confrontation et de réflexion (la bibliothèque comme lieu de vie sociale), de débat citoyen.
- Contribuer à la promotion et à la diffusion de la création culturelle et irriguer sur tout le territoire.
- Permettre une médiation culturelle en direction de tous.
- Contribuer au développement de la lecture, à l'inclusion et à la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme.

I Les activités en 2023

- Quelques chiffres :
 - 16 231 inscrits ont fréquenté les 31 bibliothèques de Cholet Agglomération en réalisant 774 200 prêts, soit + 14 % d'inscrits et + 25 % de prêts entre 2019 et 2023 (2019 étant l'année de mise en place de la carte de prêt unique gratuite, sur tout le réseau des bibliothèques de Cholet Agglomération) ;
 - Plus de 1 480 documents transportés par semaine dans les 31 sites par la navette documentaire, soit + 57,5 % entre 2021 et 2023 ;
 - 22 473 téléchargements de revues numériques et 5 749 séances d'autoformation, soit + 420 % pour les téléchargements et + 540 % pour les séances d'autoformation entre 2019 et 2023 (2019 étant l'année de mise en place du Portail e-changes) ;
 - 250 actions de médiation tous publics ont touché 5 452 personnes et 373 séances à destination de 5 712 scolaires (265 classes) sur tout le territoire de Cholet Agglomération.
- Succès de la thématique 2023 axée sur le polar : suspense, énigmes, thrillers, policiers, escape game, conférences. Le réseau des bibliothèques du Choletais a proposé sur le 1^{er} semestre 45 animations dans les 21 bibliothèques participantes, réunissant 497 personnes.
- Pilotage et diffusion du livret "La Culture Accessible à tous".

↓ CLIQUEZ POUR TÉLÉCHARGER



En prévision du Forum EsCAPade, ayant pour axe principal LA CULTURE, la Médiathèque, en appui de son orientation forte auprès des publics empêchés et éloignés depuis 2019, a supervisé la réalisation du livret "La Culture Accessible". Il recense toute l'offre culturelle de l'Agglomération à destination des publics en situation de handicap.

- Dans cet axe, poursuite de l'expérimentation d'actions inclusives et innovantes :

- Des signes et une voix : 4 séances d'heures du conte signées ;
- "Parlons français" : 9 ateliers de conversation, en alternance à la Médiathèque et au Centre socio-culturel K'léidoscope (Cholet).

- Participation aux temps forts nationaux et locaux :

- Les Nuits de la Lecture, le 20 janvier (20h-23h), sur le thème de la peur. Cette 7^e édition a réuni 250 participants et mobilisé la moitié de l'équipe ;
- La Foire aux disques, le 15 octobre, a attiré visiteurs et collectionneurs avec près de 500 visites ;
- Journée des Droits de la Femme avec l'exposition "L'étoffe des Nanas", du 8 mars au 1^{er} avril, 3 nanas exposées : 1 réalisée par des femmes victimes de violences conjugales en atelier résilience et 2 confectionnées par des élèves du lycée Jeanne-Delanoue (Cholet) ;
- Le Voyage lecture édition 2022-2023 "Monstrolivres" a réuni 45 classes, 22 bibliothèques et 930 élèves autour du thème de la peur. Lancement de l'édition 2023-2024 en novembre "Colorissimot" (47 classes) ;
- Remise du prix du Projet Littérature Jeunesse au collège République (Cholet) le 22 juin. En 2023, 6 collèges de Cholet Agglomération ont participé au Projet Littérature Jeunesse ;
- Prix Littéraire 2024 des Lycéens des Pays de la Loire : accueil de 41 élèves du lycée Renaudeau (Cholet) avec leurs professeurs et l'éditeur organisateur, de l'auteur franco-libanais Oliver ROHE pour un échange autour de son livre "Chant balnéaire" le 22 décembre à la Médiathèque.

I Faits marquants de l'année 2023

- Ouverture du LABO à la Médiathèque comme espace d'expérimentation numérique du réseau des bibliothèques. Au programme : création numérique, avec réalité virtuelle, stop motion, création de stickers, impression 3D, codage, robotique, musique assistée par ordinateur, papercraft, découpeuse vinyle : actions et expérimentations innovantes tous publics :

- 46 séances proposées les mercredi et samedi après-midi - 770 participants ;
- Participation des médiateurs numériques du Labo au salon "Games in Cholet" et aux Journées du Patrimoine.



- 2^e édition du Prix POP (récompensant une première œuvre publiée), attribué à Anthony PASSERON pour son livre "Les enfants endormis" :

- Remise du prix le 6 décembre 2023, suivie d'un échange avec les lycéens puis tout public ;
- Rencontre préalable et échanges nourris avec le public lors d'une table ronde avec les 3 auteurs le 14 septembre.

- Lancement du Prix littéraire de Cholet Agglomération "Les tout-petits lisent aussi". De janvier à juin 2023, le réseau des bibliothèques du Choletais a proposé un nouvel événement autour du livre et de la petite enfance avec un prix et des animations.

Le prix met à l'honneur 6 albums de qualité pour les enfants de moins de 3 ans avec vote des tout-petits et adultes accompagnants.

Découverte des 6 livres du prix avec des séances de présentation animées par les bibliothécaires dans les bibliothèques de Cholet Agglomération avec enfants, parents et professionnels de la petite enfance, entre janvier et avril.

Annnonce du lauréat Andrew Knapp pour son album "Mais où est Momo ?" le 10 juin 2023.

- Nouvel agencement pour les espaces "accueil", "des petits" et "revues" au sein du secteur Jeunes et Ados. En 2023, l'espace Jeunes et Adolescents de la Médiathèque, a continué sa mue avec l'agencement en mode projet et ergonomie de trois espaces publics pour offrir un meilleur accueil, une autonomie des publics, un confort amélioré et fluidifier les circulations.

- Installation d'une signalétique Makaton à la Médiathèque (expérimentation test pour la Ville de Cholet, qui souhaite équiper à terme tous ses ERP afin de faciliter l'accès à tous). De nouveaux pictogrammes sont régulièrement installés pour indiquer les espaces et les collections.

Makaton : programme d'aide à la communication et au langage, qui combine l'usage de la parole, des signes (inspirés de la Langue des Signes Française) et des pictogrammes.

- Relais-lecture implantés dans les centres sociaux de Cholet renommés "Bibliothèques de quartier" pour gagner en visibilité dans les quartiers.

- Semaine "Édition jeunesse accessible" du 20 au 26 novembre 2023.

Identifiée bibliothèque référente du Maine-et-Loire pour les publics éloignés et empêchés, la Médiathèque et son réseau ont organisé 3 actions de médiation durant la semaine de l'Édition jeunesse accessible :

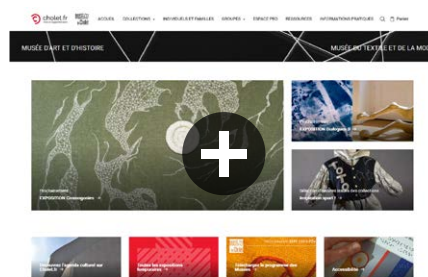
- Exposition "Les Interprétations Tactiles" de Gabrielle SAUVILLERS. Le public était invité à (re)découvrir de célèbres œuvres d'art grâce à leurs interprétations originales à toucher ;
- Déploiement et présentation de 4 valises d'ouvrages adaptés dans les pôles ressources de Cholet Agglomération (Vihiers, Saint-Léger-sous-Cholet, Maulévrier, Coron) ;
- Soirée d'information sur la dyslexie et spectacle de sensibilisation clownesque à la langue des signes "Demoiselle(s) en carreaux de pois" par 10 Doigts Compagnie.

- Partenariat avec La Maison Julien Gracq : balades littéraires dans le territoire animées par Clara ARNAUD, écrivaine et voyageuse, en résidence à la Maison Julien Gracq.

À venir pour 2024

- Poursuite et audience amplifiée des prix littéraires de Cholet Agglomération avec la 3^e édition du Prix POP, et la 2^e du Prix "Les tout-petits lisent aussi".
- Année 2024 sous la thématique Sport et Culture pour le réseau des bibliothèques du Choletais, dans le cadre du label "Cholet 2024, Sport et Culture", en prévision des JO de Paris 2024.
- Refonte de l'espace Musique avec la proposition d'un service de prêt d'instruments de musique et finalisation de l'agencement du secteur Jeunes et Adolescents.
- Nouveau projet autour de la Poésie à la Médiathèque fin 2024.
- Poursuite du soutien étroit apporté aux projets de professionnalisation dans le Choletais.
- Un labo qui innove, rayonne sur tout le territoire et familiarise aux pratiques numériques.
- Projet autour du cinéma documentaire.
- Reprise et déploiement sur le territoire du dispositif "Des livres à soi" et finalisation de la page "Accessibilité" du Portail e-changes, à destination des publics empêchés.
- Retour de "Bricabook", la vente biennale de documents déclassés.

- Exposition "43^e festival photographique" du Groupe d'Animation Photographique (GAP).
- Accueil d'un concert du festival des Z'éclectiques.
- Entrée, documentation et inventaire de 16 dons, 2 legs, 3 achats d'œuvres, soit 21 nouvelles acquisitions pour un total de 67 pièces.
- Récolement de 2 500 pièces de collections.
- Prêt de 4 pièces de collections à l'extérieur.
- Mise en ligne de 500 pièces de collections et création d'un site internet : collections-musees.cholet.fr.
- Village des sciences dans le cadre de la Fête de la science au Musée du Textile et de la Mode (MDTM).
- Conférence "Carnets d'artistes" en partenariat avec l'École d'Arts du Choletais.
- RDV aux jardins - Accueil du salon des artisans d'art.
- Salon des arts du fil (4 jours en janvier).
- Lancement des parcours d'éducation artistique avec le Théâtre Saint-Louis, le Théâtre Régional des Pays de la Loire, le Conservatoire et l'École d'Arts du Choletais.
- Participation aux manifestations locales : Rallye Citoyen, Moins d'écrans un jeu d'enfant, Journées des Droits de l'Enfant, CM2 en fête.
- Visites guidées des musées : total de 350 visites en 2023 (226 au MAH, 124 au MDTM).



collections-musees.cholet.fr

Faits marquants de l'année 2023

- Préparation de l'acquisition d'une collection de mode enfantine (près de 700 vêtements d'enfant), photographies et pré-inventaire de toutes les pièces.
- Installation des bornes du parcours inclusif en galerie d'art.
- 30 ans du MAH.

MUSÉES

I Objectifs et missions

- Enrichir les collections des musées.
- Conserver, restaurer et protéger les collections.
- Les étudier et les valoriser auprès du public via les expositions, les publications papiers et numériques et les actions culturelles.
- Organiser la programmation des expositions temporaires.
- Faire vivre le projet de rayonnement des services culturels sur le territoire communautaire avec "Itinérances".

I Les activités en 2023

- Saison 2 d'Itinérances (communes de Maulévrier, Nuillé et La Séguinière).
- Dialogues 2, en partenariat avec l'École d'Arts du Choletais.
- Jumelage (avec le quartier Colline-Villeneuve).
- Nuit des Musées et 30 ans du Musée d'Art et d'Histoire (MAH) le 13 mai.
- Saison touristique dans les deux musées.
- Journées Européennes du Patrimoine.
- Exposition "Turpault : une saga choletaise".
- Exposition "Comme par hasard !".
- Partenariat avec le lycée de la Mode et l'École d'Arts du Choletais, expositions "Culotte" et "À nos pieds".

- Temps fort du projet Jumelage avec l'inauguration de l'œuvre participative de Myriam ROUX et des habitants du quartier Colline-Villeneuve, dans le parc de la Girardière.



À venir pour 2024

- Projet Scientifique et Culturel des Musées.
- Expositions "Cosmogonie" et "En coulisses : la vie secrète des collections".
- Intégration de la collection Grassat à l'inventaire et temps forts liés à cette acquisition.
- Événementiels lors de la Nuit des Musées et des Journées Européennes du Patrimoine.
- Déploiement d'une application d'aide à la visite.



Signalétique des travaux de l'Accueil unique

Population

ACCUEIL / MON ESPACE FAMILLE / HALLES ET MARCHÉS / RÉGLEMENTATION

I Objectifs et missions

- Accueillir et renseigner les usagers.
- Assurer la distribution du courrier et des parapheurs à l'ensemble des services de la Ville et de Cholet Agglomération, situés à l'extérieur du bâtiment de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération, mais sur le territoire de Cholet.

I Les activités en 2023

- Accueil téléphonique et physique 24h/24, 7j/7 par les agents d'accueil et les gardiens.
- Affichage réglementaire d'actes.

I Faits marquants de l'année 2023

- Mise en place de l'organisation de l'Accueil unique à compter du 1^{er} septembre 2023 : formation des agents pour répondre aux questions et demandes récurrentes des usagers, et trier et transférer aux services experts les opérations les plus complexes.
- Réouverture de l'accueil provisoire au niveau 0 de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération à compter du 19 décembre 2023 pendant les travaux.

À venir pour 2024

- Ouverture de l'Accueil unique mi-avril au niveau -1 de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération, après travaux.

SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

I Objectifs et missions

- Poursuivre la politique mise en œuvre pour l'accueil et la gestion des populations non sédentaires sur le territoire de Cholet Agglomération.
- Maintenir un niveau d'équipements et de prestations permettant d'accueillir les familles et les groupes dans de bonnes conditions, que ce soit sur l'aire d'accueil ou sur l'aire des grands passages. Un volet d'accompagnement social est intégré, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Social, où sont mis en place divers ateliers.
- Conduire des actions en justice pour lutter contre les stationnements illicites, sur l'ensemble des communes de Cholet Agglomération.

I Les activités en 2023

- L'aire d'accueil de Cholet est ouverte 11 mois par an, avec un taux moyen d'occupation de 80 % pour 2023.
- 7 demandes d'accueil sur l'aire des grands passages, pour la tenue de missions évangéliques : 6 groupes ont été accueillis, 1 n'a pas donné suite.
- 16 installations illicites constatées sur le territoire de Cholet Agglomération. Toutes n'ont pas fait l'objet de procédure judiciaire, grâce aux actions de médiation.

I Faits marquants de l'année 2023

- Sur l'aire de Cholet (route de Toutlemonde) :
 - Poursuite de l'installation de pièges à eau aux abords des parcelles, afin d'apporter plus de confort aux familles lors de fortes pluies ;
 - Aménagement d'une aire de collecte des déchets, afin d'améliorer les conditions de ramassage des bacs et permettre un meilleur accueil des voyageurs.
- Poursuite du projet de création d'une aire d'accueil sur la commune de Lys-Haut-Layon.

À venir pour 2024

- Fermeture de l'aire d'accueil route de Toutlemonde au mois de juillet pour effectuer les travaux nécessaires au bon fonctionnement du site.



Aire d'accueil de Cholet (route de Toutlemonde)

ERP-NUISANCES

I Objectifs et missions

- Gérer la défense extérieure contre l'incendie sur le territoire de Cholet Agglomération : 1 407 Poteaux Incendie (PI) et les réserves.

I Les activités en 2023

- Recensement et état des PI (Poteaux Incendie) terminé.
- Suite du programme de réhabilitation (réparation / changement) en urgence des PI hors service.
- Poursuite des contrôles techniques obligatoires.

I Faits marquants de l'année 2023

- Changement de 26 PI, création d'1 PI, réparation de 11 PI.
- Contrôle de 489 PI.

À venir pour 2024

- Finir de lever les indisponibilités en réparant ou changeant les PI défectueux.
- Établissement d'un état des lieux précis de toutes les réserves (publiques / privées).

PRÉVENTION ET ÉDUCATION ROUTIÈRE

I Objectifs et missions

- Élaborer et mettre en œuvre une démarche visant à sensibiliser et éduquer tous les publics vis-à-vis de la sécurité routière.
- Mettre en œuvre et suivre l'ensemble des activités liées à la sécurité routière, principalement l'encadrement de l'animation et de l'organisation du fonctionnement de la piste d'éducation routière à destination des élèves de Cholet Agglomération, des publics en situation de handicap ou d'insertion socio-professionnelle.

I Les activités en 2023

- Poursuite des animations auprès des élèves d'écoles primaires, de collèges, de lycées et de Maisons Familiales Rurales (MFR).
- Intervention à la sortie du collège Joachim-du-Bellay (Cholet) pour sensibiliser aux règles de l'usage de la trottinette électrique en lien avec le service Développement social.
- Approbation de la convention pour la formation vélo des jeunes adultes en situation de handicap mental du Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile - Agir Pour l'Insertion Citoyenne et Solidaire (SESSAD - APIC'S) de l'ADAPEI 49.

I Faits marquants de l'année 2023

- Création d'un parcours d'habileté cycliste à proximité de la piste, outil pédagogique très apprécié des enseignants.
- Lancement de la réflexion sur le dispositif interministériel du Savoir Rouler à Vélo (SRAV) en concertation avec le ministère de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports.
- Toute première intervention en résidence seniors auprès des aînés piétons ou encore automobilistes.
- Intervention lors du Rallye de la Mobilité, piloté par les Transports Publics du Choletais.

À venir pour 2024

- Lancement du bloc 3 du SRAV, à titre expérimental, auprès de 3 classes.
- Acquisition de nouveaux vélos dont 1 tricycle pour adulte.



Habillage de l'aubette sur la piste d'éducation routière



Remise des diplômes au Domaine universitaire du Choletais

Éducation

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET FORMATION PROFESSIONNELLE

I Objectifs et missions

- Soutenir les initiatives des jeunes étudiants.
- Offrir aux jeunes la possibilité de rester étudier sur le Choletais et leur permettre par la suite de trouver du travail sur le territoire ;
- Soutenir les étudiants et jeunes en formation professionnelle, à travers le versement de bourses intercommunales, d'aides au projet pédagogique.
- Soutenir les établissements dans le développement de formations.
- Soutenir la restauration étudiante.
- Recenser les effectifs des étudiants et des jeunes en formation professionnelle.

I Les activités en 2023

- Bourses intercommunales.
- Soutien à des projets d'étudiants : 88 €.
- Bourses aux lauréats des Trophées des Jeunes Talents du Choletais : 8 280 €.
- Édition du Guide de l'Étudiant 2023.
- Subventions versés aux établissements : 696 350 €.
- Restauration étudiante : 164 371,87 €.
- Recensement des effectifs : 2 655 étudiants suivant des études supérieures et 4 095 jeunes en formation professionnelle sur l'agglomération.
- Poursuite de l'édition du Journal de l'Orientation : 2 numéros

édités et distribués en 105 400 exemplaires dans Cholet Agglomération et Mauges Communauté.

I Faits marquants de l'année 2023

- Remise des prix en avril des Trophées des Jeunes Talents du Choletais : 80 lauréats.
- Distribution de tote bags auprès des étudiants à la rentrée de septembre 2023.



Tote bag remis aux étudiants

À venir pour 2024

- Poursuite du versement des bourses intercommunales.
- Lancement des Trophées des Jeunes Talents du Choletais mi-septembre 2024.
- Lancement du projet Indus' Avenir en janvier 2024.
- Ouverture des locaux de l'extension du DUC à la rentrée 2024.
- Édition de nouveaux numéros du Journal de l'Orientation, dont un spécial Carrefour de l'Orientation.
- Organisation du Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise en novembre 2024.

Campus connecté de Cholet

I Objectifs et missions

- Accompagner les étudiants poursuivant des études en distanciel dans l'enseignement supérieur dans un cadre collectif et convivial.
- Rapprocher l'enseignement supérieur de tous les territoires.
- Élargir les possibilités de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.
- Préserver l'égalité des chances.

I Les activités en 2023

- Suivi et accompagnement des étudiants (suivi administratif, pédagogique et méthodologique) : rendez-vous individuels.
- 2 journées portes ouvertes.
- Rencontres partenariales avec la Maison de l'Orientation :
 - 4 ateliers méthodologiques pour les étudiants ;
 - 5 ateliers en langue anglaise ;
 - 7 séances en soutien de mathématiques pour un étudiant ;
 - 1 participation au "Before Campus Days" avec l'université d'Angers ;
 - 1 participation au séminaire des campus connectés.

I Faits marquants de l'année 2023

- Séminaire des campus connectés à Nevers en juin.
- Surveillance des examens en campus connecté.

À venir pour 2024

- Recrutement de nouveaux étudiants à partir de janvier.
- Poursuite de la promotion du Campus.
- Poursuite de l'animation et du suivi des étudiants.
- Participation au regroupement des campus connectés en juin.
- Contribution à la préparation du Carrefour de l'orientation en novembre.

Maison de l'Orientation

I Objectifs et missions

- Accompagner les jeunes et les personnes en réorientation de carrière dans leur choix d'orientation scolaire et professionnelle en lien avec les établissements d'enseignement, les entreprises du territoire et les structures d'accompagnement. Cela sous-entend :
 - Accueillir chaque personne du territoire en démarche d'orientation, quel que soit le profil : un jeune scolarisé (collégien, lycéen, étudiant) accompagné ou non de ses parents, un salarié, un demandeur d'emploi, un fonctionnaire, ou tout autre statut ;

- Répondre au besoin d'orientation tout au long de la vie et parvenir à un projet réalisable et réaliste ;
- Proposer des solutions de rencontres et d'immersion en partenariat avec les entreprises, les établissements d'enseignement publics et privés, ainsi que les structures d'accompagnement (partenariat existant grâce au Carrefour de l'Orientation) ;
- Être facilitateur d'échanges entre les personnes accueillies et les acteurs de la Maison de l'Orientation ;
- Être complémentaire et non-concurrent de l'offre d'orientation existante (souvent destinée à un public cible) ;
- Accompagner gratuitement la personne à chaque étape de son orientation, selon une démarche choisie ;
- Adopter la démarche (qui commence par le processus d'orientation et la découverte d'univers professionnels et se poursuit par la recherche de formations) ;
- Adopter une attitude bienveillante et rassurante avec le public accueilli.

I Les activités en 2023

- 983 contacts (prise de rendez-vous et renseignements).
- 1 733 rendez-vous réalisés en présentiel ou distanciel par les conseillères de la MdO sur Cholet et en permanences.
- 15 rencontres partenariales.
- 19 permanences à Mauges Communauté, 32 usagers accompagnés.
- 1 permanence à Lys-Haut-Layon, 2 usagers accompagnés.
- 3 demi-journées d'animation Orientibus, 25 visiteurs.
- 11 ateliers animés au sein de la MdO pour 52 jeunes (collégiens et lycéens).
- 30 interventions en établissements scolaires : 26 ateliers pour des élèves de quatrième et de troisième, 4 ateliers pour des lycéens.
- Participation à diverses manifestations organisées par nos partenaires : "Chemillé, on s'oriente", 1^{er} rendez-vous de l'Orientation de la CCI Eurespace à Cholet, Forum de l'apprentissage de la CCI Eurespace, "Before Campus Day" pour le Campus du Choletais, Tremplin des métiers du domicile à Vihiers, Tremplin Unis-Cité, Rallye Citoyen.

I Faits marquants de l'année 2023

- Augmentation du nombre d'actions collectives.
- Développement des sites de permanences à Lys-Haut-Layon (Vihiers) et Mauges Communauté (Saint-Florent-le-Vieil et Chemillé-en-Anjou).

À venir pour 2024

- Diversification de l'offre de services : nouvelles thématiques proposées pour les ateliers ou interventions en établissement.



Match Cholet Basket - Bourg-en-Bresse le 9/12/2023

Sport de Haut Niveau

GESTION DES PARTENARIATS ET DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

I Objectifs et missions

- Soutenir les sportifs de haut niveau évoluant dans des disciplines individuelles.
- Soutenir les clubs de haut niveau.
- Accompagner les organisateurs de manifestations sportives d'envergure.
- Accueillir des compétitions de niveau national ou international.
- Faire du sport de haut niveau un vecteur de promotion du territoire mais aussi de cohésion des habitants.

I Les activités en 2023

- Soutien de l'action des clubs de haut niveau.
- Soutien à l'organisation des manifestations d'envergure.
- Continuité du soutien aux athlètes individuels de haut niveau pour un montant de 28 000 € / 15 sportifs.

I Faits marquants de l'année 2023

- Cholet Basket est devenu Vice-Champion d'Europe.
- Lancement de la promotion de Cholet Agglomération avec une nouvelle identité graphique (nouvel aménagement de l'espace rouge du Parc de la Meilleraie notamment).

À venir pour 2024

- Poursuite de la promotion de l'Agglomération, de son dynamisme, à travers le sport de haut niveau et les équipements sportifs communautaires : nouvel habillage de Glisséo (Cholet), de la salle Auguste-Grégoire (Cholet), de la salle de la Stella (La Romagne) et du Stade Omnisports de Cholet.
- Affichage du partenariat de Cholet Agglomération grâce à un nouveau naming pour la course cycliste Cholet Agglo Tour.
- Continuité du soutien déjà en place dans les clubs, les manifestations d'envergure et sportifs de haut niveau individuels.
- Lancement du projet de Palais des Sports.



La Moine - Le Moulin de la Cour à La Séguinière

Pôle

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & DÉVELOPPEMENT DURABLE



Aménagement

Quartier du Val de Moine à Cholet

AGRICULTURE / RURALITÉ / FOIRAIL

I Objectifs et missions

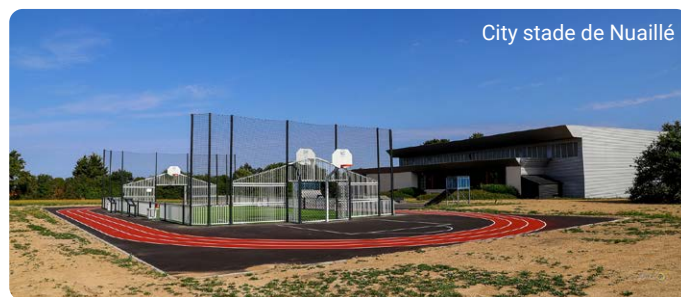
- Mettre en œuvre la politique agricole de l'Agglomération (promotion de l'agriculture du Choletais, sensibilisation au métier d'agriculteur pour répondre à la transmission des exploitations agricoles, participer à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, etc.).
- Maintenir le marché aux bestiaux comme premier marché national.
- Maintenir et développer l'attractivité des communes rurales du Choletais.

I Les activités en 2023

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) : élaboration de la partie agricole du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).
- Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) : priorisation des objectifs liés à l'agriculture.
- Compensations collectives agricoles dans le cadre de l'extension de la zone économique de la Bergerie (La Séguinière) : appel à projets et sélection des projets agricoles collectifs du territoire.

I Faits marquants de l'année 2023

- Organisation de la finale départementale des apprentis bouchers dans le cadre de la 20^e édition anniversaire du Concours d'Animaux de boucherie (30 novembre 2023).



City stade de Nuillé

- Fonds de Concours Ruralité, versement de l'aide pour 3 projets :

- Trémentines : achat d'un praticable d'entraînement de gymnastique d'un montant total de 45 063 € HT - aide de 18 000 € de l'Agglomération ;
- Nuillé : extension du cimetière et réalisation d'un city stade d'un montant total de 128 176 € HT - aide de 40 000 € de l'Agglomération ;
- Somloire : réaménagement de la station-service de la commune d'un montant total de 32 130 € HT - aide de 10 000 € de l'Agglomération.



Reportage sur la Finale départementale des Apprentis bouchers dans le cadre de la 20^e édition anniversaire du Concours d'Animaux de boucherie



À venir pour 2024

- Lancement du Projet Alimentaire Territorial à l'échelle de Cholet Agglomération : état des lieux agricole et alimentaire et définition du plan d'actions 2025-2027.
- Lancement de la procédure de la Zone Agricole Protégée dans le cadre de la future zone économique de Clénay.
- PCAET : élaboration du plan d'actions de la thématique agriculture.

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

I Objectifs et missions

- Instruire les autorisations d'urbanisme des communes ayant adhéré au service commun. Celui-ci exerce aujourd'hui ses missions pour le compte de 23 communes de Cholet Agglomération (hors Cholet) dans le cadre d'une convention de mutualisation de moyens, chaque maire conservant ses prérogatives.
- Instruire les actes relevant de la compétence des Maires des communes adhérentes :
 - Certificats d'urbanisme opérationnels dits "CUB" ;
 - Déclarations préalables de division de terrain ;
 - Déclarations préalables générant de la taxe d'aménagement ou créant de la surface de plancher ;
 - Permis de construire ;
 - Permis de démolir ;
 - Permis d'aménager.
- Les missions gérées par les communes restent :
 - l'accueil du public ;
 - les renseignements d'urbanisme ;
 - les certificats d'urbanisme d'information dits "CUa" ;
 - les déclarations préalables ne générant pas de taxe d'aménagement ou de surface de plancher et notamment les clôtures, les modifications d'ouverture, les préaux, les panneaux photovoltaïques ;
 - les visites de récolement suite au dépôt des DAACT, la rédaction des contestations suite à ces visites ;
 - le traitement ou le suivi des contentieux ;
 - l'instruction de tout acte non mentionné dans la convention.

I Les activités en 2023

Autorisations d'urbanisme instruites (communes de Cholet Agglomération hors Cholet) :

- 880 autorisations d'urbanisme déposées ;
- 1 694 contacts.

I Fait marquant de l'année 2023

- Mise en œuvre de la plateforme "plat AU" qui permet de transmettre les décisions au contrôle de légalité par voie dématérialisée (effective à Cholet depuis le 17 janvier 2023).

URBANISME PRÉVISIONNEL ET OPÉRATIONNEL – HABITAT

I Objectifs et missions

- Mettre en œuvre les orientations inscrites dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).
- Élaborer le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H).
- Modifier, lorsque cela est nécessaire, les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes de Cholet Agglomération d'ici l'approbation du PLUi-H.
- Accompagner les communes dans leurs projets de logements (parc privé et parc public).
- Élaborer, animer, et mettre en œuvre la politique de l'habitat du territoire.
- Répondre aux habitants du territoire sur leurs problématiques "Habitat".

I Les activités en 2023

Habitat :

- 142 logements locatifs publics construits (montants engagés par Cholet Agglomération : 113 500 €) ;
- 49 logements locatifs publics réhabilités (montants engagés : 60 000 €) ;
- 7 ménages primo-accédants soutenus pour 33 107 € ;
- 13 aides dans le cadre des travaux de rénovation de l'OPAH-RU Cœur de Ville pour 42 053 € et 7 aides dans le cadre de l'OPAH-RU Multisites pour 34 597 € : sortie de précarité énergétique, lutte contre l'habitat dégradé, adaptation à la perte d'autonomie.

I Faits marquants de l'année 2023

SCoT :

- Réalisation d'un observatoire commercial et économique sur Cholet Agglomération.

PLUi-H :

- Élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) en concertation avec les 26 communes ;



- Réunions publiques de présentation des orientations du PADD à Cholet et Lys-Haut-Layon ;
- Deuxième session des Rencontres de l'Habitat avec les professionnels de l'immobilier pour la construction du Programme d'Orientations et d'Actions (POA).

PLU :

- Approbation de la déclaration de projet – Centre de tri Unitri à La Tessoualle ;
- Approbation de la déclaration de projet – Entreprise Millet à Vihiers ;
- Approbation de la modification du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Cholet ;
- Lancement de la déclaration d'utilité publique – Zone de Clénay à Cholet ;
- Poursuite de la déclaration de projet – Entreprise Transports Brémond aux Cerqueux ;
- Poursuite de la déclaration de projet – Entreprise Bouchet Voirie Environnement à Saint-Hilaire-du-Bois ;
- Poursuite de la modification n° 3 du PLU de Coron ;
- Poursuite de la modification n° 18 du PLU de Cholet et de sa commune associée du Puy-Saint-Bonnet.

Habitat :

- Mise en place de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) à destination des habitants de Cholet Agglomération ;
- Lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) Multisites dans 20 centres-bourgs de Cholet Agglomération ;
- Lancement du dispositif d'aide financière à la résorption de l'habitat dégradé ou insalubre ;
- Lancement du dispositif d'aide financière aux audits énergétiques - propriétaires privés.

À venir pour 2024

SCoT :

- Lancement et approbation de la modification n° 2 du SCoT de Cholet Agglomération.

PLUi-H :

- Élaboration du règlement en vue d'un arrêt de projet du PLUi-H au printemps 2025.

PLU :

- Approbation de la modification n° 18 du PLU de Cholet et de sa commune associée du Puy-Saint-Bonnet ;
- Approbation de la déclaration de projet – Entreprise Bouchet Voirie Environnement à Saint-Hilaire-du-Bois ;
- Approbation de la déclaration de projet – Entreprise Brémond aux Cerqueux ;
- Approbation de la modification n° 3 du PLU de Coron,
- Lancement et approbation de la modification n° 4 du PLU de Maulévrier ;
- Lancement de la modification n° 4 du PLU de La Séguinière.

PATRIMOINE / FONCIER

I Objectifs et missions

- Piloter les dossiers de maîtrise foncière : acquisitions, ventes, création de droits réels sur le domaine intercommunal, préemptions, expropriations, servitudes, Obligations Réelles Environnementales (ORE).
- Mener les négociations nécessaires aux acquisitions foncières requises pour les projets de l'Agglomération.
- Élaborer les actes administratifs (compromis, actes de vente, baux, etc.) et assurer leur suivi (enregistrement, etc.).
- Gérer le parc immobilier de l'Agglomération : locations et mises à disposition des immeubles bâtis et non bâtis, gestion des réserves foncières.
- Gérer les préemptions en assurant le suivi des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) en zones économiques et des ventes avec préemption SAFER.

I Les activités en 2023

Foncier :

- 20 cessions de terrains à bâtir en zone économique ;
- 1 acquisition de maison ;
- 5 acquisitions de terrains dont 4 en zone économique ;
- 69 DIA en zone économique ;
- + de 450 ventes à préemption SAFER.

Gestion patrimoniale :

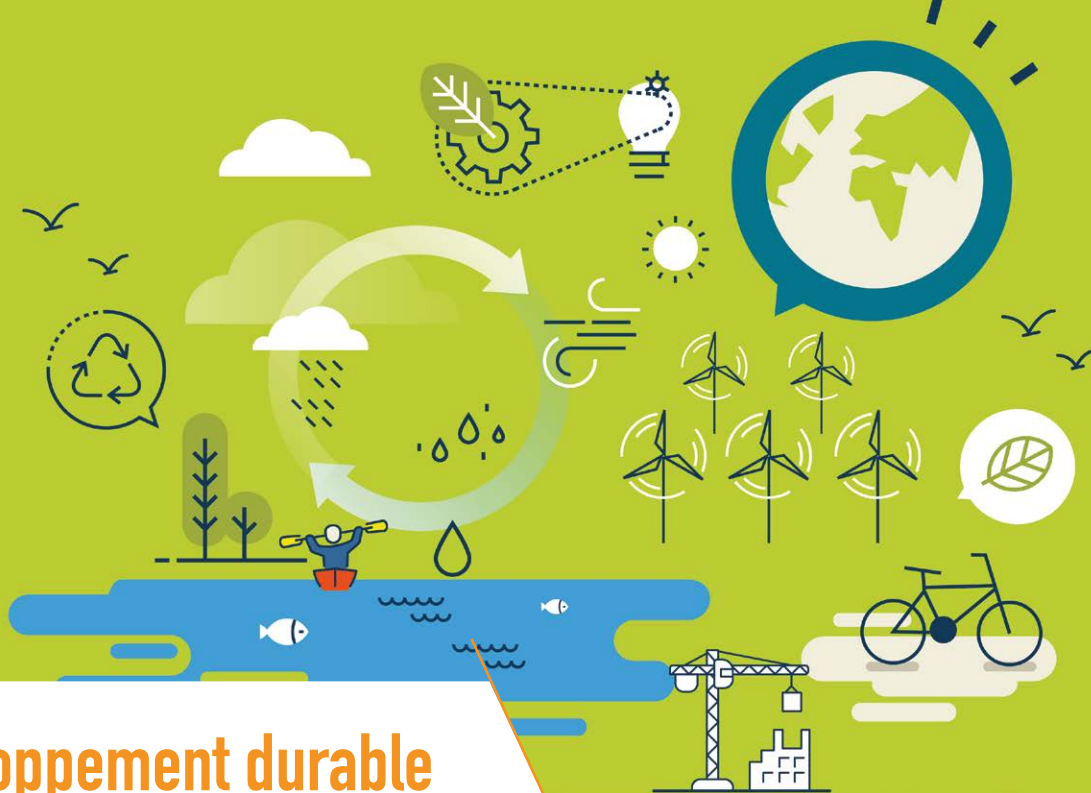
- 17 baux ruraux environnementaux ;
- 4 baux ruraux ;
- 2 baux de chasse ;
- 30 prêts à usage ;
- 86 titres émis pour des appels de loyers ou de fermage (biens loués à l'Agglomération) ;
- 970 099 € de recettes locatives Agglomération ;
- 267 708 € de taxes foncières réglées pour l'Agglomération (dont 38 950 € refacturés à des tiers).

I Faits marquants de l'année 2023

- Finalisation de l'opération d'implantation de Thales et des mesures de compensations environnementales.
- Accord d'éviction avec l'exploitant agricole le plus impacté par la future zone de Clénay.

À venir pour 2024

- Grands projets fonciers en cours : Zone de Clénay.
- Périmètre de protection de Ribou.
- ORE pour la préservation du bassin versant du Trezon et de Rucette.



Développement durable et mobilités

I Objectifs et missions

- Veiller à une gestion transversale de la politique de développement durable.
- Faire émerger des idées et des projets favorisant la Transition écologique et particulièrement de transition énergétique. L'échelon intercommunal est adapté aux exigences du Développement durable, en raison de ses compétences, notamment l'aménagement du territoire, le développement économique, l'environnement (l'eau, les déchets, la gestion des milieux naturels, l'assainissement, etc.), l'habitat (soutien à la rénovation énergétique pour les habitants, etc.), les services de proximité à la population, les mobilités, etc.
- Être un pôle d'influence de bonnes pratiques au sein de la collectivité sur la mobilité durable et la transition écologique.
- Appuyer les différentes directions et communes de l'Agglomération afin d'intégrer le Développement durable dans leurs projets (groupe de travail thématiques et co-construction de projets).
- Être garant de la production d'un plan d'action transversal qui traduit la politique de Cholet Agglomération en la matière (Élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) lancé en 2020, etc.).
- Travailler en synergie avec les acteurs du territoire et particulièrement les entreprises, associations, conseil de développement, etc.

I Les activités en 2023

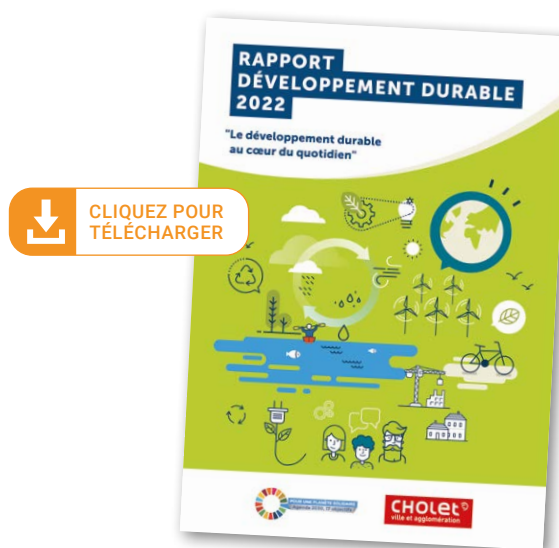
Produire la trajectoire de Cholet Agglomération en faveur de la Transition écologique :

- Élaboration de la stratégie et des orientations du PCAET. Concertation avec les communes et les directions de Cholet Agglomération ;

- Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables, organisation de réunions et ateliers avec les communes sur le photovoltaïque, l'éolien, etc. ;
- Lancement d'une étude pour l'installation d'une station BioGNV (Gaz Naturel Véhicule issu de la méthanisation) sur Cholet afin de diminuer l'empreinte environnementale :
 - Mai-juin 2023 : enquête réalisée en partenariat avec le Siéml, Alter Energies et GRDF auprès de 106 entreprises de Cholet Agglomération ;
 - Novembre 2023 : présentation des résultats de l'enquête d'intérêt d'une station BioGNV auprès d'une trentaine d'entreprises ;
 - 2 zones potentielles identifiées : zone industrielle du Cormier et le nord-est de Cholet.

I Faits marquants de l'année 2023

- Élaboration et rédaction du rapport Développement durable 2022 avec une version illustrée et accessible à tout public.



- Succès de l'opération d'aide à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE), 1 778 vélos supplémentaires en circulation depuis le début de l'opération en 2021.
- Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêts "Solutions innovantes pour la mobilité des territoires" proposé par la Région Pays de la Loire, Cholet Agglomération s'est engagée avec la Communauté de communes du Pays de Mortagne et la Communauté de communes du Pays des Herbiers dans la mise en œuvre d'une étude intitulée "Une nouvelle approche des mobilités rurales à l'échelle des EPCI du Choletais, du Pays des Herbiers et du Pays de Mortagne". Participation de deux communes de Cholet Agglomération (Le Puy-Saint-Bonnet et Saint-Christophe-du-Bois) à cette démarche expérimentale pour faciliter les déplacements en milieu rural. Restitution des actions et préconisations proposées par les communes et les 3 EPCI.
- La Ville de Cholet a lancé une expérimentation sur une nouvelle application appelée "GO Fusion". GO Fusion est un jeu mobile sur les enjeux environnementaux et sociaux. Tous les défis disponibles dans l'application permettront d'avoir un impact positif en lien avec les 17 objectifs de développement durable (ODD). Des ateliers ont été organisés au 4^e trimestre 2023 afin de constituer les défis de l'application.
- Cholet Agglomération élabore une charte locale en faveur d'un développement partagé des énergies renouvelables



Réunion entreprises pour la restitution de l'enquête pour l'étude d'une station BioGNV, le 10 novembre 2023

de tout type (solaire, éolien, méthanisation, géothermie, biomasse, etc.) qui s'inscrit dans les principes de la charte départementale en faveur des énergies renouvelables à gouvernance locale signée par Cholet Agglomération. Les projets d'énergies renouvelables à gouvernance locale permettent aux collectivités et aux citoyens d'être moteurs de la transition énergétique sur leur territoire en prenant part à la gouvernance de projets aux côtés d'acteurs privés.



Ateliers EnR pour les communes de Cholet Agglomération, organisés par Cholet Agglomération avec l'accompagnement du Siéml, le 16 octobre 2023

À venir pour 2024

- Élaboration du plan d'action du PCAET.
- Participation de Cholet Agglomération dans la gestion cohérente à la production d'énergie renouvelable sur le territoire (Charte en faveur d'un développement partagé des énergies renouvelables).
- Étude de faisabilité du site pour l'installation d'une station BioGNV.
- Étude pour le développement des réseaux de chaleur : filière bois énergie – bocage sur le territoire de Cholet Agglomération (soutenir la filière agricole et intégrer les entreprises dans cette action d'énergie renouvelable).



Développement économique

Réalisation du giratoire d'accès à la zone d'activités de la Dabardière

AMÉNAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS ET ASSISTANCE DÉVELOPPEMENT

I Objectifs et missions

- Assurer les opérations de création, d'extension et de gestion des zones d'activités.
- Apporter un soutien technique à l'implantation et au développement des entreprises.

I Les activités en 2023

- Poursuite du projet d'extension de la zone de la Bergerie à La Séguinière, avec notamment la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive.
- Travaux d'aménagement des zones avec coordination des différents services techniques (voirie, espaces verts, concessionnaires, etc.).
- Poursuite du projet de création de la zone d'activités de Clénay à Cholet (études environnementales et techniques).
- Études pré-opérationnelles, recrutement d'un coordonnateur de sécurité et de protection de la santé (SPS), et planification des travaux (2024) pour la poursuite de l'aménagement de la zone d'activités de l'Écuyère à Cholet.
- Accompagnement des élus dans la définition d'une stratégie de développement économique moins consommatrice d'espaces agricoles ou naturels.
- Poursuite du projet d'implantation de Thales dans le secteur de La Dabardière à Cholet.
- Soutien technique à l'implantation ou au développement d'entreprises (Transports Brémond, réhabilitation site Dorel, etc.).
- Lancement d'une étude de faisabilité pour une nouvelle zone d'activités économiques à La Tessoualle.

- Réalisation d'une étude sur la mise en place de réseaux d'énergie intelligents (réseau de chaleur et boucle d'autoconsommation collective) sur la ZAE de la Bergerie à La Séguinière.

I Faits marquants de l'année 2023

- Réalisation du giratoire d'accès à la zone d'activités de la Dabardière.
- Lancement des travaux sur le nouveau site Thales et son Hub logistique.
- Réalisation du diagnostic d'archéologie préventive de la future ZAE de la Bergerie VI, à La Séguinière.
- Lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Smile - smart grids pour la réalisation d'une étude sur un projet exemplaire de réseaux d'énergie intelligents.

À venir pour 2024

- Mise en service du Hub logistique Thales.
- Dépôt des demandes d'autorisation pour la ZAE de la Bergerie à La Séguinière.
- Dépôt des demandes d'autorisation environnementale pour la ZAC de Clénay.
- Accompagnement des entreprises de la Bergerie, à La Séguinière, pour favoriser le gisement de panneaux photovoltaïques et pour la mise en place d'une boucle d'autoconsommation collective.
- Traduction de la stratégie économique dans les documents transversaux (PLUi, PCAET, etc.).

DÉVELOPPEMENT ET PROSPECTION

I Objectifs et missions

- Accompagner les entreprises dans leurs projets de développement et d'implantation.
- Accompagner les porteurs de projets dans la création – la reprise d'entreprises.
- Coordonner et mobiliser les dispositifs publics en faveur du développement économique.

I Les activités en 2023

- Promotion des dispositifs d'accompagnement des entreprises (Initiative Anjou, aide à l'immobilier d'entreprise, etc.) :
 - 89 rendez-vous Initiative Anjou ont été menés et 28 entreprises ont été accompagnées pour un montant de 262 500 € de prêts accordés (136 emplois accompagnés) ;
 - 4 entreprises ont bénéficié d'une subvention, représentant au total 120 000 €, dans le cadre des aides à l'immobilier d'entreprise.
- Soutien des structures économiques locales :
 - Cholet Agglomération confirme son soutien à la Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises (MCTE) et à Initiative Anjou ;
 - Elle poursuit également son accompagnement à Nova Child et à la Plateforme e-mode à travers le versement d'une subvention ;
 - Au global, ce sont 55 000 € de subventions qui sont ainsi versées.
- Structuration et animation de la filière du numérique sur le territoire :

Lieu dédié au numérique, la Filature numérique accueille désormais près de 50 personnes par jour : salariés, entrepreneurs, co-workeurs, entreprises en formation utilisent ce lieu financé par Cholet Agglomération et piloté par la direction du Développement économique, avec un animateur dédié. En 2023, 40 événements à destination



Afterwork entre co-workeurs et personnes extérieures - 29 septembre 2023

des entreprises et créateurs du territoire ont ainsi été programmés, avec la participation de 640 personnes : animation du Cercle des DSI (Directeurs des Services Informatiques) choletais, découverte des métiers du numérique, réalité virtuelle et applications industrielles, le design Thinking, No code, Fresque du Numérique, etc.

- Accompagnement des entreprises face aux difficultés de recrutement :

La direction du Développement économique gère et anime la Plateforme Emploi permettant aux entreprises de diffuser leurs offres et d'accroître leur visibilité. Depuis septembre 2021, ce sont 500 comptes recruteurs créés et plus de 55 000 utilisateurs.

Elle accompagne individuellement et collectivement les chefs d'entreprises / responsables RH pour faciliter leurs recrutements : ateliers thématiques, conseils personnalisés pour professionnaliser la démarche recrutement, intégration et fidélisation de futurs/nouveaux salariés sur le territoire (santé, logement, garde d'enfants, éducation, etc.) et de leurs conjoints (accompagnement du projet professionnel).

Elle s'appuie sur un réseau de plus de 500 entreprises pour multiplier les échanges, faciliter les mises en relation et trouver des solutions pour le recrutement et le développement de l'activité économique sur le territoire.

- Accompagnement des entreprises dans leurs projets immobiliers et/ou foncier :

Le service Développement et Prospection aide à la recherche de bâtiments en assurant la mise en relation et en étant l'interface avec les propriétaires, agences immobilières, investisseurs et promoteurs, etc. Il assure également la commercialisation des zones d'activités. 20 cessions de terrain pour près de 8 ha ont été actées en 2023.



Soirée "Les Folles Journées pour Entreprendre" - 17 octobre 2023

I Faits marquants de l'année 2023

- Conférence Intelligence Artificielle, en novembre : près de 60 participants.
- Conférence sur la Réalité Virtuelle et Augmentée, en juin : près de 40 participants.
- Forum pour l'Emploi, en septembre : 3 000 visiteurs, 132 exposants, 1 500 postes disponibles.
- 1 500 offres d'emploi déposées sur la plateforme emploi.cholet.fr pour 4 400 candidatures reçues.

À venir pour 2024

- Forum pour l'Emploi en septembre.
- Programme de rencontres / sensibilisation des entreprises sur les aspects Développement durable (décarbonation, réduction des consommations énergétiques, etc.).
- Rencontres avec les entreprises des zones de la Bergerie à La Séguinière et de Lys-Haut-Layon.
- Soirée à destinations des créateurs repreneurs d'entreprises, autour du thème du financement.
- Conférences et ateliers autour du numérique et des réseaux sociaux.

TOURISME

I Objectifs et missions

- Contribuer, en lien avec l'Office de Tourisme, à la définition d'une politique touristique pour l'ensemble du territoire.
- Soutenir la filière touristique en accompagnant les projets de développement.
- Accompagner les projets patrimoniaux, avec le soutien de la fondation du patrimoine.

I Les activités en 2023

- Conseil et soutien aux nouveaux hébergeurs.
- Valorisation des richesses du territoire, en s'appuyant sur l'Office de Tourisme, pour en faire un véritable outil d'attractivité, notamment auprès de futurs salariés.

I Faits marquants de l'année 2023

- Procédure de fermeture de ligne ferroviaire Cholet Bressuire, en vue d'aménager une voie verte Cholet / Maulévrier.
- Accompagnement à l'amélioration du tracé du sentier "Au fil de l'Èvre".

À venir pour 2024

- Lancement des études dans le cadre du projet de voie verte Cholet / Maulévrier.
- Développer l'accompagnement des hébergeurs en s'appuyant sur la plateforme 3Douest.



Fin des travaux d'eaux usées et d'eaux pluviales boulevard Delhumeau-Plessis / avenue de l'Abreuvoir et aménagement d'un pôle d'échanges multimodal pour les bus devant la mairie

Pôle

CADRE DE VIE & ÉQUIPEMENTS PUBLICS



Semaine Européenne de la Réduction des Déchets
(atelier cuisine : recettes anti-gaspi)

Environnement

ASSAINISSEMENT

I Objectifs et missions

- Éviter et réduire les impacts sur le milieu naturel récepteur des eaux usées et eaux pluviales urbaines.
- Gérer l'exploitation du patrimoine lié à l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales urbaines.
- Entretien et améliorer le patrimoine lié à l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales urbaines.

Pour ce faire :

- Suivi des contrats d'exploitation du patrimoine assainissement et eaux pluviales des délégataires ou prestataires ;
- Réponse aux demandes d'urbanisme pour la partie eaux usées et eaux pluviales urbaines ;
- Travaux sur les réseaux et ouvrages d'eaux usées et d'eaux pluviales urbaines ;
- Cartographie et gestion des bases de données de notre patrimoine ;
- Contrôle et avis sur les installations d'assainissement non collectif.

I Les activités en 2023

- Délibération du 17 avril 2023 actant le principe d'une gestion par contrat de concession de service public (DSP) de l'assainissement du 1^{er} juillet 2025 au 31 décembre 2035 sur tout le territoire pour l'assainissement collectif, non collectif, la gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU). Rédaction du futur contrat pour mise en concurrence.
- Travaux sur les réseaux et ouvrages d'eaux usées et d'eaux pluviales : renouvellement et mise en séparatif.

- Réalisation d'un guide technique faisant la promotion de la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) et de flyers.


CLIQUEZ POUR TÉLÉCHARGER



- Réponse aux usagers sur la partie assainissement des permis de construire et permis d'aménager.
- Poursuite d'une étude stratégique sur la gestion des boues des stations d'épuration.
- Réflexion sur la gestion des non-conformités des raccordements au réseau d'assainissement et les mises en demeure de réaliser les travaux correspondants : procédure, mise en œuvre, outils coercitifs et aides financières éventuelles.
- Mise en place d'un système d'aide au paiement des factures assainissement en complément des "chèques eau".

I Faits marquants de l'année 2023

- Fin des travaux d'eaux usées et d'eaux pluviales (renouvellement et mise en séparatif), de plus de 3 millions d'euros, dans le centre-ville de Cholet : boulevard Delhumeau-Plessis et avenue de l'Abreuvoir.
- Poursuite d'une étude stratégique sur la gestion de boue.

À venir pour 2024

- Lancement de la consultation pour la concession de service publique de l'assainissement (publicité janvier 2024) et négociation avec les candidats.
- Mise en place des moyens coercitifs pour accélérer la mise en conformité des branchements au réseau d'assainissement collectif.

PROSPECTIVE ET GRANDS TRAVAUX ENVIRONNEMENT

I Objectifs et missions

- Conduire les projets de construction des installations techniques nécessaires à l'exercice des compétences intercommunales "eau potable", "assainissement des eaux usées" et "collecte et traitement des déchets".
- Élaborer des études prospectives dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement : diagnostics, zonages, schémas directeurs, études stratégiques.

I Les activités en 2023

Assainissement des eaux usées

- Construction d'une station d'épuration à Maulévrier :
 - Modélisation du réseau de collecte en centre-bourg ;
 - Campagne d'évaluation initiale de la qualité de la Moine ;
 - Consultations missions Sécurité et Protection de la Santé (SPS) et contrôle technique ;
 - Préparation du dossier de consultation des entreprises.
- Construction d'une nouvelle station d'épuration à Somloire :
 - Études techniques de conception : Avant-Projet (AVP), Projet (PRO), géotechniques, inspection caméra, sites et sols pollués ;
 - Procédures liées au foncier : bornage, division de parcelle, permis d'aménager.
- Reconfiguration de la filière boues de la station d'épuration du May-sur-Èvre :
 - Études techniques de conception : PRO ;
 - Consultations missions SPS et contrôle technique ;
 - Préparation du dossier de consultation.
- Construction d'un poste de refoulement à Coron :
 - Études techniques de conception : PRO ;
 - Procédures liées au foncier : bornage, division de parcelle ;

- Consultation missions SPS ;
- Préparation du dossier de consultation.
- Construction d'une unité de traitement et d'injection du biométhane produit par la station d'épuration des Cinq-Ponts à Cholet :
 - Études techniques de conception : AVP, géotechniques, mise à jour du raccordement sur le réseau GrDF ;
 - Comparaison des scénarios de vente du biométhane ;
 - Consultations missions SPS et contrôle technique.
- Amélioration de la filière de traitement de la station d'épuration de Veziins :
 - Études techniques préalables : géotechniques ;
 - Rédaction du programme d'étude ;
 - Consultation des bureaux d'études.
- Reconfiguration du poste de refoulement pneumatique du Puy-Saint-Bonnet :
 - Rédaction du programme de travaux.
- Études d'élaboration des zonages intercommunaux eaux usées et eaux pluviales.
- Études d'élaboration des schémas directeurs eaux usées et eaux pluviales.

Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés

- Nouvelle déchèterie de Lys-Haut-Layon à Vihiers :
 - Études techniques de conception : AVP, PRO, géotechniques ;
 - Procédures liées au foncier : achat de terrain, bornage ;
 - Lancement en instruction du dossier réglementaire au titre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et du permis de construire ;
 - Consultations missions SPS et contrôle technique.
- Nouvelle déchèterie du Bocage à Yzernay :
 - Études techniques de conception : AVP, géotechniques ;
 - Procédures liées au foncier : négociation d'échange de terrain, bornage ;
 - Lancement en instruction du dossier de demande de dérogation aux espèces protégées ;
 - Consultations missions SPS et contrôle technique.
- Nouvelle déchèterie dans la zone de l'Écuyère à Cholet :
 - Études techniques préalables : évaluation des sensibilités environnementales, diagnostics amiante et plomb ;
 - Poursuite des négociations foncières ;
 - Approbation du programme de travaux.
- Travaux de dépollution de l'ancien écopoint de Coron.

Eau potable

- Appui technique dans le cadre des procédures contentieuses relatives aux désordres sur les bétons et les conduites en inox de l'usine de Ribou.
- Participation aux études pilotées par le service Eau potable et espaces naturels.

À venir pour 2024

Assainissement des eaux usées

- Construction d'une station d'épuration à Maulévrier :
 - Démarrage des travaux.
- Construction d'une nouvelle station d'épuration à Somloire :
 - Instruction du permis de construire et de la déclaration "Loi sur l'Eau" ;
 - Consultation des entreprises.
- Reconfiguration de la filière boues de la station d'épuration du May-sur-Èvre :
 - Instruction du permis de construire ;
 - Exécution des travaux.
- Construction d'un poste de refoulement à Coron :
 - Instruction de la déclaration préalable ;
 - Exécution des travaux.
- Construction d'une unité de traitement et d'injection du biométhane produit par la station d'épuration des Cinq-Ponts à Cholet :
 - Études techniques de conception : PRO ;
 - Préparation du dossier de consultation des entreprises ;
 - Signature du contrat de vente du biométhane.
- Amélioration de la filière de traitement de la station d'épuration de Vezins :
 - Restitution de l'étude comparative des scénarios / arbitrage.
- Reconfiguration du poste de refoulement pneumatique du Puy-Saint-Bonnet :
 - Restitution des études techniques de conception : AVP, PRO.
- Audit de la station d'épuration des Cinq-Ponts :
 - Élaboration du cahier des charges ;
 - Consultation des bureaux d'études.
- Études d'élaboration des zonages intercommunaux eaux usées et eaux pluviales.
- Études d'élaboration des schémas directeurs eaux usées et eaux pluviales.

Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés

- Nouvelle déchèterie de Lys-Haut-Layon à Vihiers :
 - Consultation des entreprises ;
 - Lancement des travaux.
- Nouvelle déchèterie du Bocage à Yzernay :
 - Études techniques de conception : PRO ;
 - Lancement en instruction du dossier ICPE et du permis de construire ;
 - Consultation des entreprises.
- Nouvelle déchèterie dans la zone de l'Écuyère à Cholet, dont l'ouverture est prévue en 2029 :
 - Études techniques de conception : AVP, géotechniques, diagnostics environnementaux.

EAU POTABLE ET ESPACES NATURELS

I Objectifs et missions

- Assurer l'exercice du service public d'eau potable par l'Agglomération :
 - suivi de l'exploitation réalisée par le concessionnaire EAU DE CHOLET Veolia ;
 - suivi du patrimoine du service : 1 700 km de réseaux, 12 châteaux d'eau, deux usines d'eau, deux barrages et un captage d'eau souterraine ;
 - pilotage des travaux de construction de nouveaux ouvrages et des travaux de renouvellement et d'amélioration ;
 - entretien de sites de captages : lacs de retenues de Ribou et Verdon et champs captants de La Rucette ;
 - protection de la ressource en eau pour la reconquête de la qualité de l'eau.
- Mener à bien la protection des espaces naturels d'intérêt communautaire à savoir, les étangs des Noues, de Péronne et de la Godinière ainsi que la Lande du Chêne-Rond :
 - entretien des sites permettant la protection de la biodiversité et les différents usages ;
 - suivi du patrimoine et pilotage des travaux correspondants (barrages, aménagements et sentiers, panneaux d'informations, etc.) ;
 - actions de promotion et d'animation sur les sites.
- Suivre l'exercice de la compétence GEMAPI (Gestion de l'Eau des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) transférée aux structures de bassin sur les bassins versants qui couvrent l'Agglomération :
 - le bassin de la Sèvre Nantaise avec le Syndicat mixte établissement public territorial du bassin de la Sèvre Nantaise (EPTB SN) ;
 - le bassin de l'Èvre avec le Syndicat mixte des bassins Èvre Thou Saint Denis (SMIB) ;
 - le bassin du Layon avec le Syndicat Layon Aubance Louet (SLAL) ;
 - le bassin du Thouet (sans structure de bassin).

I Les activités en 2023

Eau potable

- Sur les captages d'eau potable, une phase de concertation avec les acteurs agricoles a permis la plantation de 5 km de haies à enjeux "eau".
- Réunions de concertation pour la protection de la ressource en eau sur plusieurs thématiques (agriculture biologique, haies-bocage, etc.).
- Suivi des travaux sur les milieux aquatiques de l'aire d'alimentation du captage de Ribou (zone du Trézon) avec l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise (EPTB SN).
- Organisation d'animations captages : 13 journées agricoles, 9 événements, etc.
- Pilotage de l'étude du plan de gestion menée pour la retenue du Verdon du captage de Ribou avec des réunions d'acteurs, des inventaires naturalistes, etc.
- Suivi de l'écopâturage pour l'entretien de végétation de 5 zones autour des retenues de Ribou et Verdon.

- Mise en service des travaux de modification de la filière de traitement de l'usine d'eau de Ribou avec pour objectifs d'optimiser le traitement et d'améliorer le rendement de production en économisant l'eau brute.
- Mise en place de la vidéo-protection des usines de traitement de Ribou et Rucette.
- Démarrage des études de diagnostic afin de remédier aux désordres sur les inox et les bétons de l'usine d'eau de Ribou.
- Sur les réseaux d'eau potable, 43 chantiers ont été pilotés, pour un total d'environ 1 900 000 € TTC représentant 6 300 ml de nouvelles canalisations posées (renouvellement de canalisations anciennes, nouvelles canalisations en lotissement, et extension).
- 1,74 tonne de CO₂ évitée grâce à l'utilisation d'un carburant neutre en CO₂ pour le transport de conduites d'eau potable en fonte.
- 150 avis techniques émis sur la desserte par les réseaux d'eau potable de projets divers.
- Harmonisation tarifaire de l'eau potable sur l'ensemble du territoire communautaire au 01/01/2024 (hors part assainissement dont l'harmonisation sera atteinte 01/01/2025).
- Mise en œuvre du plan d'actions de communication Eau potable via le fonds du contrat Eau de Cholet avec Veolia : Défi famille Ecojoko, animations scolaires avec la mallette pédagogique.

Espaces naturels communautaires et GEMAPI

- Réalisation de 6 animations pour découvrir les espaces naturels du Choletais (accueil environ 120 personnes).
- Instruction et autorisation de nombreuses manifestations sur les sites de captage et les espaces naturels du Choletais.
- Suivi sanitaire des eaux de loisirs en lien avec la Ville de Cholet pour permettre des activités nautiques sur les retenues de Ribou et Verdon, ainsi que sur l'étang des Noues : 400 analyses, 60 points d'affichage.

I Faits marquants de l'année 2023

- Concertation avec l'ensemble des agriculteurs concernés par le captage de Ribou pour les travaux sur les milieux aquatiques.
- Campagne d'entretien de la zone humide de l'Oumoï (retenue du Verdon).
- Après 2 années sans remplissage, premier passage en surverse du barrage du Verdon.
- Visite d'inspection au barrage de l'étang des Noues.
- Engagement de Cholet Agglomération pour le Schéma Directeur de Gestion de la Ressource en Eau de Maine-et-Loire.
- Test d'écopage pour le remplissage des avions bombardiers d'eau sur la retenue du Verdon.
- Entretien du site de captage de Ribou, zone de l'Oumoï, par débardage à cheval.
- Premiers travaux de remplacement de conduites inox défectueuses à l'usine de Ribou.
- Journée technique captage sur l'intérêt des couverts végétaux en inter-cultures.
- Animation d'un stand sur le tour de Cholet pour valoriser l'intérêt de l'agriculture bio pour la qualité de l'eau.

À venir pour 2024

- Poursuite des travaux sur les milieux aquatiques visant la reconquête de la ressource du captage de Ribou.
- Définition d'une nouvelle stratégie bois pour le captage de Ribou et poursuite des campagnes de plantations de haies à enjeux eau.
- Poursuite de la protection du captage de Rucette avec le rebouchage des puits inutilisés.
- Travaux de drainage du barrage de Ribou nécessaires au confortement de la stabilité du barrage.
- Mise en place d'une micro-turbine en autoconsommation pour l'usine de Ribou.
- Poursuite des investissements sur le renouvellement des réseaux d'eau potable afin de réduire les fuites et maintenir leurs performances avec la candidature à un appel à projet "conduites fuyardes" de l'Agence de l'Eau.
- Démarrage de l'étude et de la concertation pour l'élaboration d'un nouveau plan de gestion des espaces naturels sensibles de l'étang des Noues et de l'étang de Péronne.
- Étude stratégique d'un nouveau programme d'investissement sur les ouvrages d'eau potable.
- Avenant à la concession du service public de l'eau potable.
- Poursuite du plan de communication Eau Potable et campagne de promotion de la télérelève.

GESTION DES DÉCHETS

I Objectifs et missions

- Prévenir la production et la nocivité des déchets, ainsi que collecter puis traiter les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) du territoire en les valorisant au maximum.
- Sécuriser et optimiser les tournées de collecte en Porte-à-Porte et en Point d'Apport Volontaire (PaP et PAV).
- Améliorer la qualité et optimiser le coût du service.
- Harmoniser le fonctionnement des déchèteries sur le territoire et mettre en œuvre le programme de construction de nouvelles déchèteries.
- Augmenter le réemploi et la valorisation et réduire à la source les déchets.
- Développer et pérenniser la gestion des biodéchets.
- Élaborer et déployer un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

I Les activités en 2023

- 2 221 composteurs individuels achetés par les usagers grâce au bon-composteur à 50 €.
- Installation de 4 nouveaux composteurs collectifs : 1 composteur partagé, 2 en établissement, 1 en jardins familiaux.
- Lancement de l'étude préalable à l'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets.



Installation d'un composteur à l'étang des Noues (Cholet)



Installation d'un composteur résidence La Paix (Cholet)

- Remplacement de 14 colonnes enterrées pour la gestion des déchets ménagers (ordures ménagères résiduelles (OMR), emballages ménagers (EM), Verre) à Cholet dans les rues Maindron, Bretonnaise, Petit-Conseil, Nationale et Jean-Jaurès.
- Implantation de 4 nouvelles colonnes enterrées OMR et EM : rue Nationale à Cholet.
- Implantation de 4 nouvelles colonnes enterrées OMR, EM et Verre rue des Minotiers à Cholet en remplacement des anciennes colonnes semi-enterrées de 2008, 3 OMR, 2 EM et 1 Verre.
- Implantation de 3 nouvelles colonnes enterrées OMR, EM et Verre rue des Orfèvres à Cholet en remplacement des anciennes colonnes semi-enterrées rue des Potiers de 2008, 2 OMR et 2 EM.
- Réception de 3 camions de collecte (renouvellement).
- Mise à jour de la prospective et révision du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) de 11,6 % à 10,8 % pour prendre en compte l'augmentation des bases cadastrales.

I Faits marquants de l'année 2023

- Interdiction depuis janvier des camions-bennes et des plateaux dans toutes les déchèteries et éco-points du territoire de Cholet Agglomération.
- 79 animations réalisées au sein d'établissements scolaires pour sensibiliser les élèves sur les bons gestes de tri.
- Mise en place d'horaires d'ouverture en continu pendant les phases de canicule et de fortes chaleurs et travail de nuit pour les équipes de collecte d'après-midi.
- Lancement en septembre d'un projet artistique mené sur une année baptisé "La Tournée" : présentation des agents de collecte des déchets, des ambassadeurs de tri qui racontent leur métier et leur quotidien au micro de l'association Le Calame sonore. Projet original qui s'empare des thèmes des déchets et du territoire pour faire se rencontrer les habitants des 26 communes.

- 29 Interventions au sein d'établissements scolaires pour lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Lancement en octobre de l'étude sur la refonte et l'optimisation des circuits de collecte. Cette étude a pour objectif de tenir compte des nouveaux exutoires pour les vidages, d'équilibrer les circuits en matière de temps et de charge de travail, d'optimiser les moyens matériels et humains, de réduire le nombre de kilomètres parcourus et la consommation de carburant et de respecter la recommandation R437.
- Installation de vidéo surveillance dans les déchèteries de La Tessoualle et Veziins.
- Manifestation et animations sur 4 jours lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.
- 2 nouvelles campagnes de broyage gratuit de végétaux pour les particuliers.



Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (stand d'information : tri à la source des biodéchets aux Halles)

À venir pour 2024

- Lancement d'une étude qui permettra d'accompagner les communes de l'Agglomération sur les thématiques de la collecte des déchets d'emballages ménagers hors foyer et des déchets abandonnés.
- Implantation de nouvelles colonnes enterrées à Cholet (rue Saint-Pierre et secteur Villeneuve).
- Participation à la Quinzaine de "Tous au Compost" (mars/avril).
- Inauguration du projet de location de broyeur avec le Centre social Le Coin de la Rue pour intervenir auprès des particuliers dans le Vihiersois, tout au long de l'année.
- Fin de l'étude préalable à l'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets. Campagne de communication auprès des usagers. Déploiement des solutions retenues sur le 2^e semestre 2024 et 2025.
- Fin de l'étude sur la refonte et l'optimisation des circuits de collecte pour une application au 1^{er} janvier 2025.
- Lancement du marché pour l'acquisition de 2 camions de collecte avec des variantes en énergies propres (BioGNV).
- Transfert total de la compétence traitement des déchets, au 1^{er} juillet 2024 à VALOR3E : marchés, budget.



Centre Technique Municipal

BÂTIMENT

I Objectifs et missions

- Contribuer à la maintenance des bâtiments du territoire de l'Agglomération par la réalisation de travaux urgents, préventifs ou curatifs dans les meilleurs délais.
- Réalisation des travaux de bâtiment.

I Les activités en 2023

- Relamping de la partie arrière du Foirail.
- Remplacement du portail du Champ de foire.
- Rénovation des bureaux du Centre social Horizon.
- Rénovation de la toiture en bac acier, bureaux et escaliers du Jardin de Verre.
- Rénovation du foyer des ados du Centre social du Verger.
- Aménagement du bureau d'accueil du terrain des gens du voyage.

À venir pour 2024

- Rénovation des bureaux du Campus du Choletais.
- Transformation d'un bureau en local de stockage au Foirail.

Propreté Bâtiments / Prestations extérieures

- Entretien des locaux sur 17 sites de Cholet Agglomération.

I Les activités en 2023

Événements pour lesquels la logistique a été importante :

- La Folle Journée ;
- National à Pétanque ;
- Cholet événements - Course cycliste Cholet Pays de Loire ;
- Foulées Nuaillaises - Semi-marathon du Massif Forestier ;
- Cholet événements - Carnaval de Cholet ;
- Un Air d'été ;
- Les Foulées Choletaises - 10 km du Choletais.

À venir pour 2024

- Cholet Agglo Tour.
- Carnaval.
- Carrefour de l'Oriental.

ÉVÉNEMENTS / PROPRETÉ VOIRIES / BÂTIMENTS

I Objectifs et missions

Atelier Logistique & Manifestations et Atelier Manifestations & Maintenance

- Apporter un soutien logistique aux associations, services et communes de Cholet Agglomération.
- Apporter une aide technique lors des événements sportifs des clubs sportifs de haut niveau.
- Élaborer des plans de prévention en association avec les organisateurs.
- Étudier la faisabilité technique.



Bâtiments

Réhabilitation de la résidence Le Bosquet

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

I Objectifs et missions

- Organiser l'approvisionnement en fluides des bâtiments (eau, électricité et gaz).
- Organiser et/ou gérer la conduite, la maintenance et le contrôle des équipements thermiques (chauffage, climatisation).
- Organiser l'exploitation des installations photovoltaïques,
- Analyser et produire des recommandations sur les volets énergétiques des projets de bâtiment (construction ou réhabilitation).
- Assurer expertise et conseil en matière d'éclairage des bâtiments.

I Les activités en 2023

- Remplacement du système de gestion du renouvellement d'eau des bassins de Glissé.
- Remplacement de la chaudière de l'auditorium de l'Espace Saint-Louis.
- Réfection des éclairages de l'École d'Arts du Choletais.

À venir pour 2024

- Remplacement du système de gestion technique de l'Espace Saint-Louis.
- Réfection des chaufferies de l'amphithéâtre du Campus et de la résidence pour personnes âgées "Verte Vallée" à La Romagne.

CONDUITE D'OPÉRATIONS

I Objectifs et missions

- Assurer la conduite des opérations structurantes de construction, de réhabilitation et d'aménagement des bâtiments communaux et communautaires.

- S'assurer du respect du programme, du planning et du budget pour chaque opération structurante confiée en maîtrise d'œuvre externe (architectes).
- Coordonner les différents acteurs du projet.

I Les activités en 2023

- Lancement du chantier d'extension du Domaine universitaire de Cholet.



Chantier de l'extension du Domaine universitaire

I Faits marquants de l'année 2023

- Livraison de la partie réhabilitée du chantier de la résidence Le Bosquet en octobre 2023.
- Validation du programme de la construction du Palais des Sports de Cholet Agglomération et lancement de la procédure de sélection de l'architecte.

À venir pour 2024

- Sélection de l'architecte et début des études de conception pour le Palais des Sports de Cholet Agglomération.

MAÎTRISE D'ŒUVRE

I Objectifs et missions

- Réaliser des études de faisabilité concernant des opérations de constructions bâtementaires.
- Étudier, concevoir et assurer la conduite de projets de construction réalisés en interne par le service maîtrise d'œuvre.

I Les activités en 2023

- Démolition à "La Chauvelière Neuve" pour l'extension de la zone d'activités de Clénay.
- Construction de locaux administratifs pour le Hockey Club Choletais à Glisséo.



- Réfection de l'étanchéité et extension de l'accueil du service Développement social et Emploi.
- Réfection de l'étanchéité de la pépinière d'entreprises zone de Monteви à La Tessoualle.
- Construction de vestiaires pour les jardiniers du Golf du Chêne Landry.

À venir pour 2024

- Création d'un abri pour la coursive menant à la patinoire à Glisséo.
- Réfection de l'étanchéité de la pépinière d'entreprises "Le Tremplin" au sein de la zone d'activités du Cormier.
- Réfection de l'étanchéité de la toiture-terrasse menant à la tribune de la patinoire à Glisséo.
- Démolition partielle du site MATELOC.
- Démolition de bâtiments au 20 rue d'Anjou à Saint-Léger-sous-Cholet.
- Réfection des corniches et de la zinguerie au Conservatoire.
- Études pour la réhabilitation du bâtiment situé au 1 rue Saint-Martin à Cholet afin d'y accueillir l'Office de Tourisme du Choletais.

GESTION DES BÂTIMENTS

I Objectifs et missions

- Conduire des études, des diagnostics et des études préventives en matière d'entretien du patrimoine bâti.
- Conduire les opérations d'entretien et de mise aux normes du patrimoine bâti.
- Organiser l'entretien préventif et curatif des bâtiments publics.
- Faire réaliser en régie directe ou par des entreprises des travaux d'entretien, rénovation ou aménagement.
- Assister les exploitants des établissements recevant du public (ERP) dans le domaine de la sécurité et défense incendie.

I Les activités en 2023

- Ravalement de façade, remplacement de la verrière du Campus universitaire et création d'un bureau.
- État des lieux de la mise en accessibilité des établissements recevant du public.
- Modernisation de 2 ascenseurs et de 2 Tableaux Généraux Basse Tension (TGBT).
- Modernisation de 21 systèmes intrusion.
- Remplacement des menuiseries au Musée du Textile et de la Mode (bâtiment dit "Usine" - 2^e phase).
- Mise en place d'éclairage dans la zone d'exposition temporaire au Théâtre Saint-Louis.
- Pose d'un écran vidéo à La Stella (La Romagne).
- Réfection d'étanchéité au Musée d'Art et d'Histoire.
- Mise en place de portails automatiques au Foirail.
- Remise en état de menuiseries à Glisséo.

I Faits marquants de l'année 2023

- Gestion et suivi des infiltrations suite aux intempéries dans les bâtiments.
- Sécurisation de plusieurs sites suite à des actes de vandalisme.

À venir pour 2024

- Mise en conformité de l'accessibilité des ERP.
- Sécurisation des réserves foncières.
- Modification des sanitaires au Parc des Expositions de La Meilleraie.
- Mise aux normes et améliorations des protections des armoires électriques sur différents sites.
- Remplacement des menuiseries au Musée du Textile et de la Mode (bâtiment dit "Usine" - 3^e phase).
- Reprise de la verrière du patio à l'EHPAD de La Cormetière.
- Remplacement des menuiseries de la galerie du restaurant et des sols de l'aile nord de la résidence pour personnes âgées Notre-Dame.



Voirie et Espaces publics

Inauguration du parking Turpault (Cholet)

GESTION VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

I Objectifs et missions

- Mener la mise en œuvre de l'accessibilité des quais bus pour le compte des Transports Publics du Choletais.
- Entretenir les voiries communautaires y compris des fossés, des haies et des accotements en zones rurales et en zones économiques.
- Gérer les interventions sur les voiries de l'Agglomération et leur suivi administratif.
- Gérer la pose et l'entretien du mobilier urbain destiné au transport public et aux modes de déplacements doux.

I Les activités en 2023

- 48,16 km de voiries communautaires (voies rurales et voies en zones économiques) ont été entretenues pour un montant de 1 866 191 € TTC.
- Travaux de mise en accessibilité des quais bus et cars en lien avec Transports Publics du Choletais :
 - Lignes urbaines = env. 261 arrêts dont 240 en accessibilité ;
 - Lignes péri-urbaines = env. 115 arrêts dont 103 en accessibilité.
- Réalisation de 6 quais pour un montant de 79 740 € TTC :
 - Yzernay / Rue Pierre-de-Romans – Aménagement quai car ;
 - Montilliers / Route d'Angers (RD 748) – Aménagement 2 quais car ;
 - Cholet / Bd Jean-Rouyer / Arrêts Sorinière – Aménagement de 2 quais bus ;
 - Cholet / Bd Delhumeau-Plessis / Mise aux normes quai bus " Les Halles " sens rentrant.



Arrêt Les Cerqueux



Arrêt Yzernay

I Fait marquant de l'année 2023

- Reprise du parking véhicules légers (VL) du Foirail et aménagement du stationnement et des cheminements piétons.

À venir pour 2024

- Poursuivre l'entretien des voiries communautaires et l'aménagement des quais bus.

AMÉNAGEMENT VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

I Objectifs et missions

- Élaborer des projets de voirie et d'infrastructures cyclables.
- Élaborer des projets de voirie, d'assainissement et de réseaux divers.
- Accompagner le déploiement des points d'apport volontaire (PAV).
- Suivre la réalisation des projets de voirie et d'assainissement.
- Maîtrise d'œuvre (étude et travaux) de réseaux d'assainissement, d'eau potable, d'aménagements cyclables, de quais bus et d'implantation de colonnes enterrées.
- Missions de maîtrise d'œuvre pour le compte de communes de l'Agglomération, ponctuellement, dès lors que des travaux d'assainissement sont prévus.

I Les activités en 2023

- Mise en œuvre d'un marché de contrôle des travaux de voirie et des réseaux.
- Aménagement du giratoire Chiron sur le périphérique : 1,8 million d'euros.
- Aménagement d'un pôle d'échanges multimodal pour les bus devant la mairie : 400 000 €.
- Aménagement de la 2^e tranche de la rue de la Mutualité (Cholet), requalification du parking et aménagement de 2 quais bus : 160 000 €.
- Requalification d'espaces publics dans le Parc Pérotaux et la rue du Paradis (Cholet) dans le cadre de la résidence de retraite : 194 000 €.
- Création d'une piste cyclable bidirectionnelle entre Cholet et Nuillé : 163 000 €.
- Étude et conduite des travaux de mise en séparatif de réseaux d'assainissement à Maulévrier, Coron, La Tessoualle, Somloire, Yzernay, Saint-Léger-sous-Cholet et La Plaine.

À venir pour 2024

- Création d'une piste bidirectionnelle entre Cholet et Mazières-en-Mauges : 262 000 €.
- Aménagement de la rue de la Somme et mise en séparatif du réseau unitaire : 1 040 000 €.
- Requalification du boulevard du Poitou et aménagement d'un réseau cyclable.

STATIONNEMENT ET DÉPLACEMENT (AÉRODROME)

I Objectifs et missions

- Gérer une infrastructure permettant d'assurer l'attractivité du territoire et favorisant les disciplines aéronautiques.

- Garantir la sécurité des usagers en donnant toutes les informations aux pilotes permettant de sécuriser leurs vols et de profiter des installations sans danger.
- Accompagner le développement du site.
- Accompagner les manifestations aéronautiques.

I Les activités en 2023

- Chiffres clés :
 - 52 machines basées à l'aérodrome ;
 - 23 315 mouvements (mouvement = atterrissage ou décollage à partir de la plateforme) ;
 - Accueil de 61 passagers commerciaux ;
 - Gestion de 29 vols commerciaux ;
 - 129 476 litres de carburants vendus.
- Finalisation du travail collaboratif avec les services de la Préfecture, les riverains et les usagers basés à l'aérodrome (toute personne physique ou toute association ayant un avion stationné sur site) : signature officielle de la Charte de Bonne Conduite au 13 novembre 2023.

I Faits marquants de l'année 2023

- 2^e phase de travaux de remplacement du bardage sur le hangar loué par la société Cholet Aviation.
- Début des travaux de réhabilitation de l'étage du bâtiment Petit Roissy, devant être loué en totalité à l'association ACPC (Aéro Club du Pontreau-Cholet).
- Manifestation "Fou d'ailes 2023" :
 - 28 appareils en démonstration pour 114 mouvements dans la journée ;
 - 4 465 litres de carburants vendus sur le week-end.

À venir pour 2024

- Remplacement de la station de carburants aéronautiques.
- Déploiement du réseau fibre jusqu'à la tour, afin de s'intégrer dans le réseau Ville/Agglo.



Filature

NUMÉRIQUE

Espace collaboratif
à Cholet

Cowork

Salles

Bureau

événem



Forum d'accueil des nouveaux agents à la Filature numérique

Pôle RESSOURCES



Commande publique et Affaires juridiques

Salle du Conseil de Communauté

ASSEMBLÉES ET AFFAIRES GÉNÉRALES

I Objectifs et missions

- Assurer l'organisation et le déroulement des séances délibérantes de Cholet Agglomération.
- Rédiger les comptes-rendus, procès-verbaux de séance et les actes administratifs.
- Assurer la qualité rédactionnelle des actes administratifs et effectuer un pré-contrôle de légalité.
- Réaliser, organiser et contrôler l'accomplissement des formalités d'entrée en vigueur des actes et de conservation,
- Assurer le suivi de la représentation des élus au sein des organismes extérieurs.
- Gérer la documentation et l'activité postale.
- Assurer l'impression ou la reprographie des documents et supports de communication pour les directions de Cholet Agglomération.

I Les activités en 2023

- Actes administratifs adoptés :
 - 268 délibérations du Conseil de Communauté ;
 - 490 décisions du Président par délégation du Conseil de Communauté ;
 - 321 arrêtés du Président.
- 42 263 plis envoyés.
- 42 315 plis envoyés en prestation interne (Cholet Agglomération : 22 258 et Ville de Cholet : 20 057).

I Faits marquants de l'année 2023

- Réorganisation interne du pôle Assemblées.
- Modification statutaire : changement de dénomination de l'Agglomération et évolution de la compétence en matière de mobilité douce.

À venir pour 2024

- Étude de solutions pour la gestion électronique du courrier.

AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSURANCES

I Objectifs et missions

- Assurer la défense des intérêts de Cholet Agglomération par la gestion du pré-contentieux et du contentieux.
- Aider à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets.
- Conseiller les services sur le cadre juridique de leur intervention,
- Sécuriser les procédures, les actes et les contrats.
- Gérer et suivre les contrats d'assurances, les sinistres et les réclamations des usagers.

I Les activités en 2023

Affaires juridiques :

- 8 nouveaux contentieux et 5 pré-contentieux.
- 7 saisines du service en vue de l'expulsion d'installation illégale de gens du voyage.
- 130 études ou analyses juridiques.

Assurances :

- Renouvellement intégral des marchés d'assurances.
- 101 dossiers sinistres.

I Faits marquants de l'année 2023

Affaires juridiques :

- Étude complète de la procédure applicable en matière de domanialité publique.

Assurances :

- Renouvellement des marchés d'assurances.

MARCHÉS-CONTRATS – ACHAT PUBLIC

I Objectifs et missions

- Définir et gérer les procédures pour la passation des marchés d'achat de fournitures, de services et de travaux.
- Optimiser les achats publics de fournitures et de services courants, pour accroître leur performance globale.
- Organiser et suivre les procédures de concessions de services publics et de travaux publics.
- Organiser et gérer la commission d'appel d'offres, la commission permanente de délégations et de concessions de services publics et le comité de la commande publique.
- Procéder à la vente des biens mobiliers par enchère électronique.

I Les activités en 2023

- 52 procédures dont 23 en groupement de commandes et maîtrise d'ouvrage unique, représentant 148 marchés.
- Volume d'achat : 25,6 millions d'euros répartis comme suit :
 - Travaux : 37,79 % ;
 - Fournitures et services courants : 40,62 % ;
 - Fluides et télécommunications : 5,18 % ;
 - Prestations intellectuelles : 16,41 %.
- Marchés de travaux : 54 % attribués à des entreprises du bassin choletais.
- Vente aux enchères ou vente directe auprès de prestataires : 17 964 €.

I Faits marquants de l'année 2023

Marchés-Contrats

- Travaux de mise en séparatif de réseaux d'assainissement et travaux d'eau potable :
 - Maulévrier (rues Alliot, Prieuré et Jeanne-d'Arc) ;
 - Lys-Haut-Layon (lotissement Les Courtils et rue Nationale) ;
 - Coron (rues Joachim-du-Bellay, des Noues, de l'Auriet et des Moulins).
- Pôle d'échange bus à Cholet.
- Renouvellement des marchés d'assurances pour les années 2024 à 2028.
- Délégation de service public pour le Jardin de Verre à Cholet.

Achat Public

- Fourniture de titres-restaurant (groupement de commandes avec Cholet Agglomération, la Ville de Cholet, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Choletais et le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Cholet).
- Formation obligatoire des agents dans le domaine de la sécurité (groupement de commandes avec Cholet Agglomération et les communes de La Séguinière, Les Cerqueux, Mazières-en-Mauges, Saint-Christophe-du-Bois, Saint-Léger-sous-Cholet, Somloire, Trémentines, Vezins et Yzernay).
- Fourniture de produits d'entretien (Groupement de commandes avec la Ville de Cholet, Cholet Agglomération et le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Choletais).
- Travaux d'impression (Groupement de commandes pour Cholet Agglomération et la Ville de Cholet).

À venir pour 2024

- Démarche sur l'achat durable en relation avec les autres directions.

Marchés-Contrats

- Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction du Palais des Sports à La Meilleraie.
- Aménagement de l'Office de Tourisme du Choletais au 1 rue Saint-Martin à Cholet.
- Travaux de construction des déchèteries de Lys-Haut-Layon et d'Yzernay et mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de la déchèterie de l'Écuyère à Cholet.
- Environnement : construction de la station d'épuration de Somloire, rénovation de l'usine d'eau potable de Ribou, construction d'une unité d'injection du biométhane - station d'épuration des Cinq-Ponts à Cholet, réseaux d'assainissement rue de la Somme à Cholet.
- Travaux de rénovation et d'extension du Centre social intercommunal Chlorofil à Nuaillé.

Achat Public

- Lancement d'un marché en groupement avec les communes de l'Agglomération intéressées relatif aux fournitures administratives (groupement de commandes avec la Ville de Cholet, Cholet Agglomération, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Choletais, l'Établissement Cholet Sports Loisirs et les communes de La Romagne, du May-Sur-Èvre, de Maulévrier, de Saint-Christophe-du-Bois, de Saint-Léger-sous-Cholet, de Saint-Paul-du-Bois, de Trémentines et de Vezins).
- Marchés en groupement de commande avec la Ville de Cholet, le CIAS du Choletais, le CCAS de Cholet et Cholet Sports Loisirs : entretien des locaux, vérification des extincteurs, etc.).



Communication

I Objectifs et missions

- Informer de l'action publique : rendre compte de l'action de la Collectivité, rendre lisible la décision publique, animer la vie démocratique locale pour favoriser la participation des habitants.
- Éclairer les enjeux collectifs (civisme, prévention, santé, etc.) et chercher à faire évoluer les comportements individuels.
- Promouvoir le territoire : porter l'identité, valoriser les atouts, attirer les activités économiques et/ou touristiques.
- Animer le territoire : soutenir ses activités culturelles, sportives, associatives, économiques et sociales.
- Informer les agents en interne, contribuer au management des équipes.
- Concevoir, réaliser et développer l'ensemble des outils de communication destinés à accompagner les objectifs ci-dessus.

I Les activités en 2023



- Réalisation d'une centaine de vidéos (reportages, portraits, clips institutionnels / promotionnels, etc.).
- Conception et déploiement de la campagne "Ça c'est Cholet" avec une diffusion à Angers et Nantes.



- Recherches autour de l'intelligence artificielle (IA) comme outil d'aide à la création. L'affiche de l'exposition "Comme par hasard" a été conçue en partie avec le programme d'intelligence artificielle Midjourney.
- Collaboration avec le photographe Alain MARTINEAU pour la réalisation de la carte de vœux 2024.

I Fait marquant de l'année 2023

- Lancement du nouveau territoire de marque de Cholet, avec un nouveau nom et une nouvelle identité graphique pour Cholet Agglomération.





À venir pour 2024

- Audit d'accessibilité pour le site Cholet.fr.
- Acteurs mag : nouvelle formule (rubriquage et graphisme).
- Déploiement du nouveau logo de l'Agglomération (édition, supports événementiels, signalétique, etc.).



Finances

I Objectifs et missions

- Préparer le budget principal et les budgets annexes lors des différentes étapes du cycle budgétaire (budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives et compte administratif).
- Contrôler les liquidations des services et émettre les mandats de paiement et titres de recettes, s'assurer de la qualité comptable, gérer l'actif comptable.
- Gérer la dette et la trésorerie, suivre la fiscalité et les dotations, établir les garanties d'emprunt.
- Calculer les reversements de fiscalité communautaires aux communes, suivre la TVA et le FCTVA (fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée).
- Optimiser les recherches de financement et suivre la tarification applicable.
- Conseiller les différents services de la Collectivité.

I Les activités en 2023

- Vote des premiers Comptes Financiers Uniques suite au passage à la Nomenclature M57.

I Fait marquant de l'année 2023

- Approbation de la Réforme du Régime de Responsabilité Financière des Gestionnaires Publics.

À venir pour 2024

- Actualisation du Plan Pluriannuel d'Investissement de Cholet Agglomération.
- Préparation du Contrat Pays de la Loire 2026.



Ressources humaines

Formation aux procédures de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et des agissements sexistes (SAVDHAS)

I Objectifs et missions

- Accompagner les directions et les services sur l'ensemble des sujets et enjeux Ressources humaines.
- Assister et conseiller la Direction Générale et les élus, dans la définition de la stratégie RH.
- Coordonner la gestion du personnel des 4 structures, tout en maîtrisant la masse salariale.
- Être un interlocuteur privilégié des partenaires sociaux.

I Les activités en 2023

Nombre de réunions du Comité Social Territorial	6
Nombre de formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3FCT)	3
Nombre de réunions de dialogue social	6
Nombre de visites du CHSCT	3

I Faits marquants de l'année 2023

- Élaboration d'un règlement intérieur applicable aux 4 structures.
- Pilotage des procédures de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et des agissements sexistes (SAVDHAS).

À venir pour 2024

- Révision du protocole de grève.
- Réflexion sur le développement de la dématérialisation ainsi que sur l'évolution des modes de travail et des organisations.
- Étudier les outils à mettre en œuvre pour favoriser l'attractivité des structures.

ORGANISATION ET GESTION DES EMPLOIS

I Objectifs et missions

- Gérer le processus de recrutement au sein des quatre structures, de l'identification des besoins des services jusqu'à l'intégration des nouveaux arrivants.
- Assister les directions dans leur politique d'optimisation des ressources humaines et des organisations.
- Mettre en œuvre une stratégie de recrutement, de mobilité et contribuer au maintien dans l'emploi des agents, au sein des services.

I Les activités en 2023

Candidatures traitées	6 703
Nombre de recrutements externes	336
Mobilités internes	93
Nombre de jurys organisés	408
Nombre de demandes de stages reçues	1 301
Nombre de demandes de stages acceptées	415
Nombre de candidatures apprentissage reçues	500
Nombre de nouveaux apprentis recrutés	30
Nomination suite à réussite à concours	8
Nombre de télétravailleurs	98
Nombre d'arrêtés	2 745

I Faits marquants de l'année 2023

- Renouvellement des marchés des titres restaurant et de la mutuelle.
- Arbre de Noël nouvelle formule.
- Mise à jour de la charte du télétravail.

- Lancement des rencontres avec les directions sur la prospective RH.
- Accompagnement organisationnel de certains services et directions.
- Dématérialisation des demandes de mise à jour et modifications des fiches de poste.
- Optimisation de la gestion des nouveaux arrivants.
- Début de l'expérimentation du parapheur électronique.

À venir pour 2024

- Finalisation des réunions de prospective RH avec définition d'un plan d'actions.
- Accompagnement de la direction de la Culture dans la réalisation de l'audit externe de la Médiathèque.
- Amélioration des outils d'aide au recrutement (méthodologie de sourcing).

GESTION DES CARRIÈRES

I Objectifs et missions

- Accompagner les agents tout au long de leur carrière.
- Appliquer et gérer, à partir des dispositions législatives et réglementaires, l'ensemble du processus de déroulement de la carrière des agents, ainsi que les situations de maladie et de retraite.
- Réaliser le paiement des salaires.

I Les activités en 2023

Nombre de bulletins de salaire réalisés	24 000
Soit par mois	2 000 environ
Nombre de bénéficiaires titres-restaurant	1 210
Nombre de bénéficiaires prévoyance	1 104
Nombre de bénéficiaires complémentaire santé	912
Nombre de forfaits mobilités durables versés (en mars 2023)	131
Nombre de situations spécifiques accompagnées (paie/carrière)	950
(maladie/retraite)	991
Nombre d'arrêtés pris (maladie/retraite)	1 781
(carrière/paie)	1 959
Nombre d'avancements de grade et promotions internes	95
Nombre de dossiers licenciement	7
dont pour inaptitude	5
dont pour insuffisance professionnelle	2
Nombre de dossiers de départ à la retraite	49

I Faits marquants de l'année 2023

- Mise en œuvre de la réforme de la retraite (changement des conditions de départ).
- Extension du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) – versement de la prime SEGUR aux agents remplissant les conditions pour en bénéficier.
- Évolution du contrat de Prévoyance - changement de prestataire et des garanties proposées.
- Changement de prestataire pour les titres-restaurant,
- Transfert de personnel de la Ville de Cholet vers Cholet Agglomération.
- Évolution des conditions de versement du forfait mobilité durable (extension à de nouveaux modes de mobilité),
- Développement des processus de dématérialisation, notamment pour la signature des arrêtés.

Changement de prestataire pour les titres restaurant



À venir pour 2024

- Mise en œuvre de l'extension, pour les fonctionnaires, de la retraite progressive.
- Étude relative à une évolution du régime indemnitaire.
- Extension des process de dématérialisation (coffre-fort numérique, signatures, etc.).

PRÉVENTION, SANTÉ AU TRAVAIL

I Objectifs et missions

- Conseiller la Collectivité dans la mise en œuvre d'une politique de prévention, d'évaluation des risques professionnels, d'amélioration des conditions de travail et de maintien dans l'emploi.
- Contribuer au maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap.
- Conseiller, orienter et accompagner les agents en difficulté (dossier RQTH, informations sur les droits, dossier de demandes d'aides financières, etc.).
- Piloter la démarche sur les Risques Psychosociaux et accompagner les agents en situation de souffrance au travail.

I Les activités en 2023

Nombre de formations sauveteur secouriste du travail (SST) / Maintien-Actualisation des Compétences (MAC)	24
Nombre de rapports d'accidents de travail	83
Nombre de mises à jour Document Unique abouties	73
Nombre d'agents reçus pour un problème de handicap	25 agents 64 RdV ind.
Nombre d'agents reçus par la psychologue	37 agents 54 RdV
Nombre d'agents reçus par l'assistante sociale	37 agents 54 RdV
Nombre de suivi d'aménagements de poste (achat matériel, études ergonomiques, prothèses...) / Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)	63
Nombre d'études de postes	6
Nombre d'enquêtes Signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement ou d'agissements sexistes (SAVDHAS)	2
Nombre démarches entretien RH/Direction suite signalement	2
Nombre d'études préalables maladie professionnelle (rédigées par la DRH)	13

I Faits marquants de l'année 2023

- Relance des formations SST.
- Sensibilisation des assistants de prévention à la Santé Mentale.



Formation SST

À venir pour 2024

- Relance des sensibilisations au Risque écran.
- Lancement des ateliers collectifs "Vers un retour à l'emploi".
- Préparation du renouvellement de la convention triennale avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).
- Relance de la démarche d'analyse et de prévention des risques psychosociaux.
- Sensibilisation sur les addictions.

FORMATION

I Objectifs et missions

- Favoriser le développement des compétences des agents.
- Permettre leur adaptation au changement des techniques et à l'évolution des emplois.
- Proposer, mettre en œuvre et évaluer la politique de formation de la Collectivité.
- Assurer la gestion des frais de déplacement des agents.

I Les activités en 2023

Nombre d'ordres de missions occasionnels ou permanents	1 174
Nombre d'agents reçus pour une évolution de carrière, une réorientation	50
Nombre d'états de frais	1 142
Nombre d'agents ayant réalisé un temps d'immersion	17

I Faits marquants de l'année 2023

- Poursuite de l'action de formation en lien avec la Procédure de Signalement des Actes de Violence, Discrimination, Harcèlement, Agissements Sexistes : 1 137 agents formés.
- Poursuite de l'action de formation visant à former 80 % des effectifs aux premiers secours : 64 agents ont suivi la formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) et 37 agents aux gestes qui sauvent.

À venir pour 2024

- Écrire le nouveau plan de formation.
- Accompagner les encadrants dans leur posture managériale.

MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE

I Objectifs et missions

- Suivre l'état de santé des agents et contribuer à l'amélioration de leurs conditions de travail (prévention des risques, maintien dans l'emploi, visites de sites, aménagement de postes).
- Conseiller l'autorité territoriale sur l'environnement sanitaire.

I Les activités en 2023

Nombre visites d'embauche	162
Nombre visites périodiques	581
Nombre visites à la demande	310
Nombre visites de reprise	58
Nombre visites de suivi individuel tabac et alimentation	58
Nombre études de poste	49
Nombre visites de sites	5

I Faits marquants de l'année 2023

- Participation à la semaine pour la Qualité de Vie au Travail.
- Formation de l'infirmière en tant que formatrice premiers secours santé mentale.
- Participation au groupe de travail addiction en lien avec la mise en place du règlement intérieur.

À venir pour 2024

- Mettre en place des sensibilisations addiction / alcool.
- Mettre en place des formations "premier secours santé mentale" par l'infirmière de santé au travail.
- Poursuivre les différentes missions, notamment concernant le maintien en emploi.



Ressources numériques

ASSISTANCE UTILISATEURS

I Objectifs et missions

- Gérer le parc informatique des Collectivités (Ville de Cholet, Cholet Agglomération, CCAS et CIAS du Choletais), des écoles publiques, de Cholet Sports Loisirs et de l'Agence pour la Promotion du Choletais.
- Assurer un service d'assistance téléphonique auprès des utilisateurs.
- Former les agents à l'utilisation des outils.
- Administrer la messagerie.

I Les activités en 2023

- Support hotline : baisse du nombre d'appels. Récurrent depuis le Covid.
- Renouvellement du parc : 232 pièces (PC portables, écrans, vidéoprojecteurs).
- Installation d'écrans interactifs dans différentes salles.
- Accompagnement des utilisateurs aux risques Cyber.
- 140 heures de formation dispensées en 2023.
- Fin du programme de renouvellement des classes mobiles (115 Ipad) dans les écoles.

À venir pour 2024

- Dotation de matériels pour l'Accueil unique.
- Évolution de la fiche de tutorat.
- Évolution de l'annuaire d'entreprise.
- Phase de tests d'une solution de coffre-fort numérique.
- Sécurisation du parc côté utilisateur.
- Réflexion sur l'évolution du logiciel de gestion de parc.
- Réflexion sur l'évolution des outils de bureautique et de messagerie.

ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENTS LOGICIELS

I Objectifs et missions

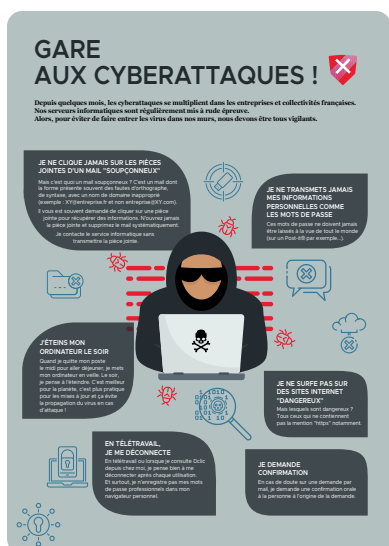
- Accompagner les services dans leurs besoins en logiciels métiers.
- Maintenir en fonctionnement opérationnel et faire évoluer le parc de logiciels métiers.
- Développer des applications spécifiques aux besoins des services.

I Les activités en 2023

- Accompagnement des services (Finances, Ressources humaines, Système d'Information Enfance, parapheur électronique, outils collaboratifs).
- Évolution de version de logiciels métiers (billetterie du théâtre, billetterie des musées, Droits de Cités, etc.).
- Maintien des applications développées par le service (gestion des associations, formulaires internes, etc.).

I Faits marquants de l'année 2023

- Lancement du projet de gestion dématérialisée des arrêtés de voies.
- Évolution de la solution logicielle et mobile pour la Police municipale.



- Évolution de la solution de gestion de file d'attente de l'État civil et des rendez-vous en ligne sur l'espace citoyen pour les passeports et cartes d'identités.
- Évolution de la solution de billetterie pour les musées.
- Étude du logiciel de suivi du droit des sols pour la direction de l'Aménagement.

À venir pour 2024

- Mise à jour d'infrastructure serveur : Finances, Ressources humaines.
- Poursuite de l'étude sur la dématérialisation des arrêtés de voirie.
- Évolution du logiciel de suivi du droit des sols pour la direction Aménagement.
- Poursuite de l'étude sur une application mobile.
- Évolution de la suite de logiciels pour la gestion des services techniques.
- Acquisition d'une solution d'affichage légal numérique pour l'Accueil de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération.
- Mise à jour des logiciels autour de la santé dans le cadre du SÉCUR numérique de la santé.
- Mise en place de la veille réglementaire automatique pour les Ressources humaines.

MISSION SYSTÈME D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES

I Objectifs et missions

- Développer, organiser et mettre à jour la plateforme informatique du Système d'Informations Géographiques (SIG). Cette infrastructure est composée de serveurs et de logiciels spécifiques au SIG.
- Améliorer la gestion du patrimoine de Cholet Agglomération.
- Diffuser l'information géographique à travers des applications Web développées en interne.
- Contribuer à l'aide à la décision dans les nombreux domaines de compétences de la Collectivité.

I Les activités en 2023

- Création d'applications Web pour la direction de la Voirie et des Espaces publics : gestion des arceaux pour les vélos, gestion des places handicapées, gestion des places Arrêt Minute, gestion des bornes de recharge électrique, gestion des voiries de Cholet Agglomération, gestion des horodateurs, gestion de la signalisation lumineuse des carrefours à feux tricolores.
- Création d'une application Web pour la direction de l'Aménagement : gestion de la consommation des espaces NAF (Naturel, Agricole et Forestier).
- Numérisation des servitudes d'utilité publique pour rendre plus efficiente la gestion du droit des sols.

I Fait marquant de l'année 2023

- Migration technique de la base de données SIG.

À venir pour 2024

- Remplacement des logiciels de consultation du cadastre, de gestion de l'éclairage public et de la gestion des réseaux d'assainissement, par des applications Web modernisées.

TÉLÉCOMMUNICATIONS SYSTÈMES RÉSEAUX

I Objectifs et missions

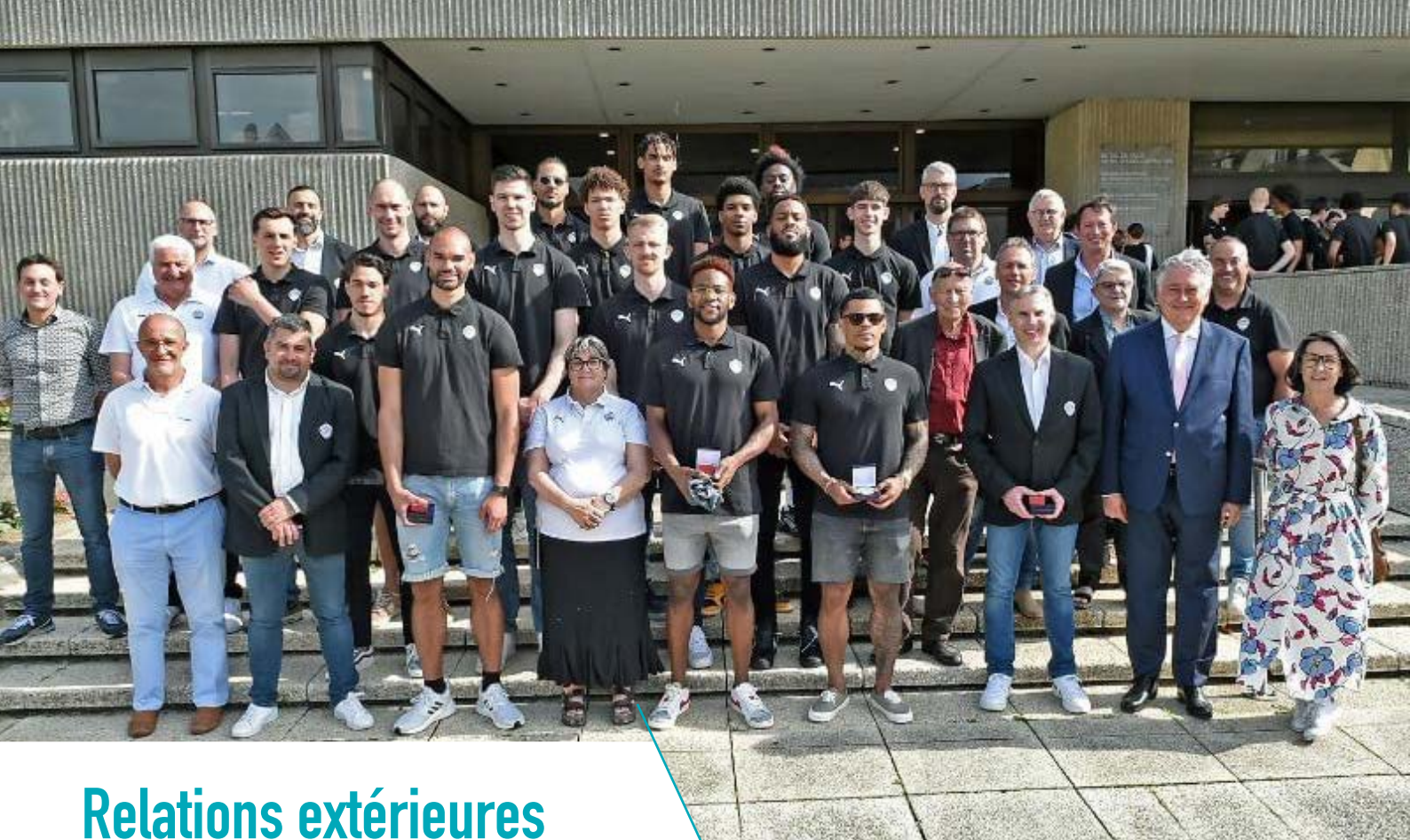
- Gérer le réseau des Collectivités (Ville de Cholet, Cholet Agglomération, CCAS et CIAS du Choletais), des écoles publiques, de Cholet Sports Loisirs et de l'Agence pour la Promotion du Choletais.
- Gérer les deux datacentres de l'Agglomération.
- Gérer la téléphonie de l'Agglomération.
- Assurer la sécurité globale du système d'information de l'Agglomération.

I Les activités en 2023

- Interconnexion des panneaux d'affichage des parkings.
- Intégration des écoles dans le réseau de fibre optique.
- Pré-étude de la nouvelle solution de téléphonie fixe.
- Extension de la capacité de stockage des datacentres.
- Amélioration de la sécurité du réseau.

À venir pour 2024

- Mise en place de la nouvelle solution de téléphonie fixe.
- Changement du système de sauvegardes datacentres, extension de la capacité.
- Extension de la capacité de stockage des datacentres.
- Interconnexion fibre de l'aérodrome du Pontreau.
- Réfection du local technique du Conservatoire Saint-Louis.



Réception des équipes Pro A Cholet Basket et Espoirs Élite

Relations extérieures

PROTOCOLE

I Objectifs et missions

- Organiser les manifestations protocolaires : vernissages, séminaires, cérémonies patriotiques, prestations diverses liées à l'accueil de personnalités, réceptions, inaugurations, etc.
- Rester un service "ressources" pour l'ensemble des directions et des élus.

I Les activités en 2023

- Depuis septembre, transmission des invitations par emailing avec mise en forme qualitative et formulaire de réponse intégré en un simple "clic".
- Mise à jour du règlement et du formulaire de contribution au Passeport Nouveau Choletais.
- Développement de la gamme cadeaux avec la nouvelle identité visuelle, ainsi que des collections en édition limitée "Cholet je t'aime" et "Ça c'est Cholet", disponibles à la boutique de l'Office de Tourisme du Choletais.

I Faits marquants de l'année 2023

- Mise en œuvre du projet de réalisation de foulards à l'effigie de la nouvelle identité "Cholet Ville et Agglomération" avec les élèves de DNMADE Textile du Lycée de la Mode.
- Réception officielle organisée en l'honneur des Espoirs de l'Académie Gautier et de l'équipe Pro A de Cholet Basket, pour leurs titres respectifs de Champion de France Espoirs Élite et Vice-Champion d'Europe FIBA 2023.

À venir pour 2024

- Les 80 ans de la Libération de Cholet et des Combats du Bois d'Anjou (1944/2024).
- Lancement de la collection de foulards à l'effigie de "Cholet Ville et Agglomération".



Gamme de cadeaux à l'effigie de Cholet, Ville et Agglomération



Collection en édition limitée "Cholet je t'aime"



Aménagement d'un quai bus boulevard Delhumeau-Plessis à Cholet

AUTRES SERVICES & ÉTABLISSEMENTS PUBLICS



Nouveau pôle d'échanges bus en centre-ville

Transports Publics du Choletais

I Objectifs et missions

- Offrir une solution de transport public à l'ensemble de la population de Cholet Agglomération.
- Intégrer la transition énergétique dans la politique de déplacements.
- Intégrer le numérique dans la politique de déplacements.
- Exploiter le réseau Choletbus.
- Piloter la démarche de Politique Globale des Déplacements, nourrir la réflexion et mettre en œuvre les différentes orientations prises par les élus de Cholet Agglomération.
- Agir en tant que service Mobilité de l'Agglomération.

I Les activités en 2023

- Renouvellement des prestataires du réseau périurbain.
- Choletbus : retour à une fréquentation supérieure à la période pré-Covid.
- Choletbus 2 roues : poursuite des services de location longue durée et VAELS (Vélo à Assistance Électrique en Libre-Service).
- Espace mobilité durable : mise en place d'Ateliers "mobilité".
- Choletbus Covoit' : nouvelle tarification en 2023 et développement du service.

I Faits marquants de l'année 2023

- Mise en place de la tarification sociale.
- Réaménagement du pôle d'échanges bus en centre-ville qui constitue la 1^{re} phase du Pôle d'Échanges Multimodal du Choletais (PEM).
- Nouvelle application Choletbus intégrant tous les modes de déplacement.

À venir pour 2024

- Élaboration du futur schéma liaisons douces.
- Divers ajustements du réseau.
- Renforcement du Transport À la Demande (TAD).



Cholet Sports Loisirs

La Meilleraie - "Salon Games in Cholet" - 23 et 24 septembre 2023

I Objectifs et missions

- Accueillir les enfants des écoles élémentaires, publiques et privées de Cholet Agglomération, pour qu'ils reçoivent un enseignement des activités sportives de plein air dans le cadre des classes vertes, de la natation, du patinage sur glace, du golf et de toute activité mise en œuvre dans un champ pédagogique.
- Accueillir le public.
- Accueillir les clubs sportifs et associations.
- Animer les pratiques sportives et de loisirs avec 5 équipements : le complexe sportif Glisséo (patinoires, piscines et fitness), le Golf, le Centre d'Initiation aux Sports de Plein Air (CISPA), le Parc des Expositions de la Meilleraie et le Centre aqualudique Lysséo (Vihiers).
- Assurer la gestion des 5 équipements sportifs et de loisirs financés par l'Agglomération.

I Les activités en 2023

Glisséo - Cholet

- Patinoires : très bonne fréquentation annuelle, 207 classes accueillies en patinoires (record).
- Piscines : fréquentation du public à la baisse (fermetures techniques et été maussade), mais activités scolaires, clubs et commerciales soutenues.
- Fitness : très belle année avec plus de 24 600 passages.

Lysséo - Vihiers

- Fréquentation scolaire en hausse avec 13 209 entrées.

Cispa - Cholet

- Activités nature autour du lac de Ribou pour 2 200 élèves (99 classes).

Golf - Cholet

- Belle fréquentation du public, augmentation des entrées scolaires.
- Nouveau modulaire pour les jardiniers du Golf.

Meilleraie - Cholet

- Très belle année en termes de nouvelles manifestations accueillies et le retour de celles annulées pendant la période Covid.

I Faits marquants de l'année 2023

Meilleraie

- Première édition du "Games in Cholet" : un succès populaire et critique.
- Retour du vide-grenier géant "Fouille qui Veut".

Lysséo

- Création du premier club aquatique à Lys-Haut-Layon : Aquaclub du Lys.

Glisséo

- Les patinoires continuent d'attirer beaucoup de monde durant l'hiver.
- Le Fitness est en croissance avec + 13,5 % de fréquentation par rapport à 2022.

À venir pour 2024

- Retour des séances de cinéma "les pieds dans l'eau" à Glisséo à la fin de l'année.
- Carrefour de l'Oriente, des Métiers et de l'Entreprise à La Meilleraie.



Agence pour la promotion du Choletais

I Objectifs et missions

- Concevoir et réaliser le journal hebdomadaire de Cholet Agglomération.
- Renforcer le sentiment d'appartenance au territoire.
- Porter à la connaissance des habitants de Cholet Agglomération l'actualité qui se déroule dans ses 26 communes et cela au plus près, en distribuant le journal, gratuitement, directement dans leur boîte aux lettres.

I Les activités en 2023

- Réalisation et diffusion des éditions hebdomadaires de *Synergences hebdo*.
- Réalisation et diffusion de l'édition estivale, en partenariat avec l'Office de Tourisme du Choletais.
- Édition de 2 numéros du Journal de l'Orientation, en partenariat avec la Maison de l'Orientation.
- Suivi qualitatif et quantitatif des présentoirs mis en place dans les communes et commerces de proximité pour renforcer et faciliter l'accès au journal *Synergences hebdo*.

I Faits marquants de l'année 2023

- Lancement d'une réflexion sur le modèle de distribution du journal.
- Poursuite de l'évolution de la maquette du journal.

À venir pour 2024

- Poursuite des éditions hebdomadaires et des éditions spéciales (*Synergences été*, *Carnaval*, *Cholet Agglo Tour*, etc.).
- Mise en place d'alternatives à la distribution papier dans toutes les boîtes aux lettres du journal.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

Cholet Agglomération

2023